



MARCQ-EN-BARŒUL
UN ART DE VIVRE

Note de synthèse du compte administratif 2021 de la Ville de Marcq-en-Baroeul



Table des matières

Le compte administratif 2021	3
Budget principal	5
Budget annexe HAD	7
Fonds de roulement et résultats du budget principal Ville.....	8
Les autofinancements	9
Analyse des dépenses de la section de fonctionnement	10
Les produits de fonctionnement	14
Analyse de la fiscalité	16
Dotation globale de fonctionnement (DGF).....	18
Les dépenses d'investissement	19
Le financement de l'investissement.....	21
Fonds de roulement ou excédent global.....	22
Analyse de la variation de l'encours de la dette	23
La démocratie participative et la transition écologique	25
Tranquillité et sécurité urbaine	27
Accompagner les marquois dans leurs démarches	30
Une Ville au service des familles et de la jeunesse	31
Actions économiques – Emploi	34
Une politique sportive volontariste	37
L'éducation de nos enfants	39
Culture & Patrimoine.....	41
Autres activités du Pôle de la Cité.....	43
Une politique de la Ville encore plus proche	44
Une Ville solidaire engagée auprès des seniors et des plus fragiles	45
L'innovation numérique au cœur de la Ville	48
Cadre de vie et qualité urbaine de la Ville	50

Le compte administratif 2021

Outre l'épidémie qui est restée au centre des évolutions économiques en 2021, la résurgence de l'inflation et la problématique climatique ont été les principaux thèmes de l'année 2021.

Alors que l'arrivée du vaccin fin 2020 laissait supposer que l'épidémie était derrière nous, l'émergence de nouveaux variants a continué de perturber la situation macroéconomique. Ainsi l'épidémie a encore eu de nombreux effets directs (nouvelles restrictions sanitaires) mais aussi indirects. La conjonction de la désorganisation des chaînes de production (offre contrainte) induite par la crise sanitaire et la réouverture des économies parfois couplée à une stimulation budgétaire excessive (Etats-Unis) alimentant une forte demande, a été à l'origine d'une poussée inflationniste mondiale, pour la première fois depuis les années 80. Les banques centrales des pays développés ont toutefois maintenu des politiques accommodantes, leur nouvelle stratégie monétaire (été 2020 pour la Fed, été 2021 pour la BCE) leur permettant de ne pas sur-réagir à une inflation considérée, pour certain, comme transitoire.

La problématique climatique a également pris une nouvelle dimension en 2021. Si la COP26 n'a pas permis de coordonner les politiques climatiques au niveau mondial, les grandes puissances se sont cependant engagées sur de nouveaux objectifs ambitieux (neutralité carbone en 2050/2060), que ce soient l'Union européenne mais aussi les Etats-Unis avec l'arrivée de J. Biden ou encore la Chine. Les différents agents économiques ont commencé à prendre conscience des importantes conséquences macroéconomiques des politiques climatiques qui vont devoir être mises en œuvre, en particulier la hausse des prix de l'énergie (qui a également contribué à la hausse de l'inflation en 2021) ou encore les investissements de grande ampleur qui vont durablement grever les finances publiques.

Avec l'émergence du variant Omicron en fin d'année 2021, il semble que l'épidémie et l'inflation vont rester des éléments importants des évolutions macroéconomiques en 2022. Malgré une certaine «normalisation» des économies, l'offre pourrait continuer d'être contrainte par la désorganisation des chaînes de production. De plus, l'inflation, accentuée avec la guerre en Ukraine, pourrait rester durablement plus élevée.

Tout au long de cette année 2021, la Ville de Marcq-en-Barœul a poursuivi son chemin en s'adaptant chaque jour à la situation, en traduisant les ambitions affichées de la majorité à réaliser la transition écologique, sociale et démocratique, répondre aux besoins de la population avec efficacité et innovation, participer à la relance de l'activité économique.

Concrètement, cela se traduit par un soutien accru aux services publics, par un soutien aux acteurs de notre territoire (associations et entreprises) et par une capacité de résilience face aux effets de la crise sanitaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-215903782-20220531-2022_05_0054DEL-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2022

Affichage : 08/06/2022

Budget principal

Budget Principal Ville 2021		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
	Recettes	48 739 896,39	10 098 668,91	58 838 565,30
	Dépenses	-42 766 239,06	-8 153 592,98	-50 919 832,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021 (A)		5 973 657,33	1 945 075,93	7 918 733,26
RÉSULTAT COMPTABLE REPORTÉ 2020(B)		20 450 114,18	-2 304 621,47	18 145 492,71
RÉSULTAT BRUT DE CLOTURE 2021 ou FDR BRUT (A+B= C)		26 423 771,51	-359 545,54	26 064 225,97
Restes à réaliser "reports"	Recettes		404 471,00	404 471,00
	Dépenses		-3 995 479,82	-3 995 479,82
	SOLDE (D)	0,00	-3 591 008,82	-3 591 008,82
RÉSULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021 ou FDR NET (C+D)		26 423 771,51	-3 950 554,36	22 473 217,15

L'instruction budgétaire M57 présente ainsi comptablement le compte administratif du budget principal de la Ville en 2021. Il reprend les mouvements comptables entre les deux sections et les reports des résultats des exercices antérieurs, qui sont repris en partie dans la section d'investissement.

L'analyse financière des comptes sera développée dans la présente note.

Cependant, il convient d'apprécier un résultat brut de clôture de 26 M€.

Ce dernier permettra de comptabiliser les reports de crédits tant en dépenses pour 3,99M€ et en recettes pour 404 K€, afin d'afficher un résultat net de clôture de 22,47M€.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-215903782-20220531-2022_05_0054DEL-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2022

Affichage : 08/06/2022

Budget annexe HAD

Budget HAD 2021		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
	Recettes	855 562,11	14 079,76	869 641,87
	Dépenses	-427 736,07	-1 201 784,93	-1 629 521,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021 (A)		427 826,04	-1 187 705,17	-759 879,13
RÉSULTAT COMPTABLE REPORTÉ 2020(B)		1 620 347,81	1 519 755,11	3 140 102,92
RÉSULTAT BRUT DE CLOTURE 2021 (A+B= C)		2 048 173,85	332 049,94	2 380 223,79
Restes à réaliser	Recettes			
	Dépenses		-193 730,54	-193 730,54
	SOLDE (D)		-193 730,54	-193 730,54
RÉSULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021 (C+D)		2 048 173,85	138 319,40	2 186 493,25

Le budget annexe « Hippodrome et Activités Diverses (HAD) » suit également l'instruction budgétaire M57 et intègre principalement les activités du site de l'hippodrome. Ce budget est également étendu à d'autres activités qui sont éligibles à la TVA. Cela inclut l'ensemble des recettes et des dépenses de fonctionnement ou d'investissement de certains équipements, bâtiments appartenant à la Ville et l'ensemble des baux commerciaux, AOT...

Ainsi, le résultat net de clôture s'affiche alors à 2,18M€ et il servira à financer les travaux d'investissement.

Fonds de roulement et résultats du budget principal Ville

	2019	2020	2021	
Fonds de roulement brut en début d'exercice	26 947 663	24 165 248	22 015 749	← Compte de gestion (CG)
Résultat de l'exercice	- 2 782 415	-2 149 499	4 048 476	
Fonds de roulement brut en fin d'exercice	24 165 248	22 015 749	26 064 225	← Identique au CA et CG

	2019	2020	2021	
Restes à réaliser (reports avec engagements)	- 5 689 643	-1 565 635	-3 591 008	
Fonds de roulement net en fin d'exercice	18 475 605	20 450 114	22 473 217	← Identique 1 ^{ère} page du CA

Les résultats de clôture sont analysés selon une approche bilancielle avec le compte de gestion du trésorier.

Prenons le fonds de roulement brut en début d'exercice et en fin d'exercice, la différence donne un résultat brut de l'exercice de 4M€.

En intégrant nos reports en fin d'exercice de -3,59M€ (différence entre les dépenses et les recettes reportés), nous obtenons le fonds de roulement net en fin d'exercice de 22,47M€.

Nous retrouvons ces chiffres dans le compte de gestion et ou dans le compte administratif.

Les autofinancements

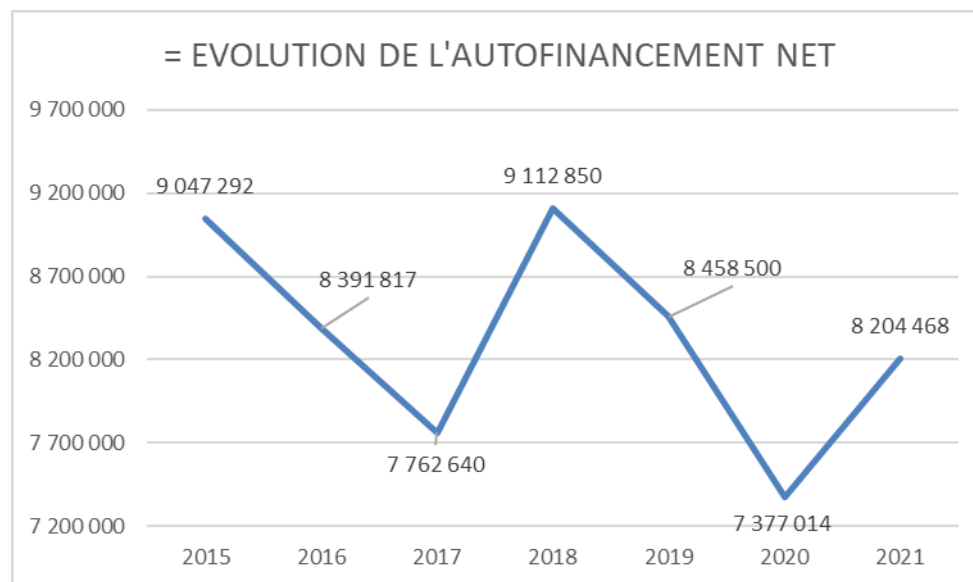
€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Produits de fct. courant	46 381 733	45 467 394	44 592 353	46 161 503	46 653 454	45 524 758	48 643 636
- Charges de fct. courant	35 829 368	35 329 464	36 329 848	36 890 478	37 766 327	37 301 135	40 483 709
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	10 552 365	10 137 929	8 262 505	9 271 026	8 887 127	8 223 623	8 159 927
+ Solde exceptionnel large	-266 783	-786 720	-287 133	-158 176	-428 627	-846 608	44 541
= Produits exceptionnels larges*	62 995	87 482	327 110	327 290	430 553	342 104	47 701
- Charges exceptionnelles larges*	329 778	874 202	614 244	485 466	859 179	1 188 712	3 160
= AUTOFINANCEMENT DE GESTION	10 285 583	9 351 209	7 975 372	9 112 850	8 458 500	7 377 014	8 204 468
- Intérêts	173 407	41 361	3 522	0	0	0	0
= AUTOFINANCEMENT BRUT	10 112 176	9 309 848	7 971 850	9 112 850	8 458 500	7 377 014	8 204 468
- Capital	1 064 884	918 031	209 210	0	0	0	0
= AUTOFINANCEMENT NET	9 047 292	8 391 817	7 762 640	9 112 850	8 458 500	7 377 014	8 204 468

L'autofinancement net est de 8,33M€ en moyenne sur la période 2015-2021.

L'année 2021 se termine avec un autofinancement net de 8,2M€, en dessous de la moyenne de la période. Il y a tout de même un rattrapage par rapport à l'année 2020, grâce notamment à la DMTO...

La comparaison de 2021 avec les années antérieures n'est pas toujours probante, car le passage en M57 a fait basculer certains produits et charges exceptionnels dans les produits et charges courants.

De plus il y a, pour la première fois en 2021, une valorisation des locaux mis à disposition des associations. La valorisation supplémentaire est de 915K€. Elle est comptabilisée en produits et charges, qui augmentent les produits et charges de fonctionnement courants.



Analyse des dépenses de la section de fonctionnement

K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	% / Fct
Charges fct courant strictes	35 823	35 325	36 330	36 885	37 766	37 301	40 194	
Charges à caractère général	7 697	7 669	7 624	7 824	8 412	7 133	7 577	19%
Charges de personnel	24 572	24 583	25 275	25 309	25 844	26 389	27 069	67%
Autres charges de gestion courante	3 554	3 072	3 432	3 753	3 511	3 779	5 548	14%
Atténuations de produits	6	5	0	5	0	0	289	
Solde atténuations de produits	6	5	0	5	0	0	289	1%
Charges de fonctionnement courant	35 829	35 329	36 330	36 890	37 766	37 301	40 484	
Charges exceptionnelles larges	330	874	614	485	859	1 189	3	
Frais financiers divers (66 hs int.)	1	329	0	0	0	0	0	
Charges exceptionnelles (67)	329	545	614	485	859	1 189	3	
Charges de fct hors intérêts	36 159	36 204	36 944	37 376	38 626	38 490	40 487	
Intérêts	173	41	4	0	0	0	0	
Charges de fonctionnement	36 333	36 245	36 948	37 376	38 626	38 490	40 487	

Les charges de fonctionnement s'affichent à 40,48M€ avec une progression de 5,2%/2020 contre une progression de 1,8% en moyenne sur la période.

Cette augmentation est la résultante de la relance des activités de la Ville après les freins liés aux confinements de l'année 2020. Cette reprise se traduit par une progression des charges à caractère général de 6,2% pesant 19% dans le budget, l'augmentation mécanique des charges de personnel de 2,6% pesant 67% au sein de la section de fonctionnement. Il ne faut pas oublier la valorisation des locaux mis à disposition des associations au sein des autres charges courantes, qui progressent de facto de 46,8%.

Les autres charges de gestion courante représentent les primes, les aides, les subventions, les réciprocités, les admissions en non valeurs, les réciprocités et les forfaits externats scolaires, le remboursement ou l'annulation des activités... dont vous trouverez ci-dessous le détail :

Libellé	Montant
Primes alarmes et antivol	122 347,12
Primes façades	26 113,80
Primes vélo et récupérateur d'eau	15 806,54
Aides aux travaux commerçants	179 574,61
Médaillés	488,00
Bourses permis de conduire	9 951,90
Subventions aux associations	1 275 334,25
Subvention C.C.A.S.	1 275 000,00
Créances admises en non valeur	9 772,34
Externat écoles	912 637,24
Fourrière	19 285,00
Ecole européenne	116 660,00
Avantages en nature locaux	915 085,70
Avantages en nature agents	169 998,57
Travaux reconstruction crèche	75 710,29
Réciprocité scolaire	51 916,00
Divers	42 607,59
	5 548 063,11

	Moy.	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19	2021/20
Charges fct courant strictes	1,9%	-1,4%	2,8%	1,5%	2,4%	-1,2%	7,8%
Charges à caractère général	-0,3%	-0,4%	-0,6%	2,6%	7,5%	-15,2%	6,2%
Charges de personnel	1,6%	0,0%	2,8%	0,1%	2,1%	2,1%	2,6%
Autres charges de gestion courante	7,7%	-13,6%	11,7%	9,4%	-6,5%	7,6%	46,8%
Atténuations de produits	91,1%	-17,8%	-100,0%	s.o.	-100,0%	s.o.	s.o.
Solde atténuations de produits	91,1%	-17,8%	-100,0%	s.o.	-100,0%	s.o.	s.o.
Charges de fonctionnement courant	2,1%	-1,4%	2,8%	1,5%	2,4%	-1,2%	8,5%
Charges exceptionnelles larges	-53,9%	165,1%	-29,7%	-21,0%	77,0%	38,4%	-99,7%
Frais financiers divers (66 hs int.)	-100,0%	n.s.	-100,0%	-100,0%	s.o.	s.o.	s.o.
Charges exceptionnelles (67)	-53,9%	65,5%	12,8%	-21,0%	77,0%	38,4%	-99,7%
Charges de fct hors intérêts	1,9%	0,1%	2,0%	1,2%	3,3%	-0,4%	5,2%
Intérêts	-100,0%	-76,1%	-91,5%	-100,0%	s.o.	s.o.	s.o.
Charges de fonctionnement	1,8%	-0,2%	1,9%	1,2%	3,3%	-0,4%	5,2%

LES CHARGES DE PERSONNEL

La Ville de MARCQ-EN-BAROEUL affiche au 31 décembre 2021, un effectif de 851 agents (315 hommes et 546 femmes) et une moyenne de 659 ETP (Equivalent Temps Plein) dont 511 titulaires et 148 contractuels.

CHAPITRE 012 : LES CHARGES DE PERSONNEL :

Le chapitre 012 regroupe notamment les éléments de rémunération du personnel, les cotisations, l'assurance statutaire et la médecine préventive.

L'évolution entre le CA 2020 et le CA 2021 est de 2,58 %.

Dépenses	CA 2020	CA 2021	Evolution	Evolution CA/CA
Masse salariale	26 386 000	27 068 880	682 880	+ 2,58 %

Cette évolution de 2,58 % intègre :

Un volume de dépenses contraintes :

- La mise en œuvre des parcours professionnels des carrières et des rémunérations : 65 000 euros
- La mise en œuvre des élections : 111 860 euros
- Les assurances statutaires : 146 000 euros
- Les avancements d'échelons : 30 000 euros
- La mobilisation de renforts afin d'assurer les missions d'encadrement des enfants et la gestion de l'absentéisme : 200 000 euros

Elle intègre également des dépenses qui illustrent la politique volontariste de la Ville envers ses agents et au travers de projets :

- Les avancements de grade et promotion interne : 45 000 euros
- La participation à la complémentaire prévoyance : 63 000 euros
- L'indemnisation des jours de CET : 102 000 euros
- Un intérêt porté à l'action éducative avec le développement de l'Ecole Européenne LILLE METROPOLE : 242 524 euros
- Une attention particulière portée à la petite enfance à travers la gestion de la Petite Buissonnière : 241 316 euros

Au cours de l'année 2021, des axes de travail et des projets ont été menés à bien :

- La réflexion relative à la nécessaire évolution du temps de travail qui a conduit à la présentation d'une délibération et d'un protocole en décembre 2021.
- La réflexion relative à la mise en œuvre du télétravail qui a conduit à la présentation d'une délibération et d'une charte en décembre 2021.
- L'élaboration des lignes directrices de gestion.
- L'élaboration du plan d'action pour l'égalité professionnelle Homme/Femme.
- L'élaboration du rapport social unique (en lieu et place du bilan social)
- L'organisation de 72 recrutements : 40 mobilités internes sur postes permanents et 8 reclassements et 18 mobilités externes sur postes permanents et 14 CDD de remplacement sur postes permanents.
- La gestion de problématiques internes donnant lieu à un accompagnement RH renforcé.
- Des réflexions ont été menées pour des actions optimisées en termes d'organisation.
- La recherche d'une modernisation et d'une adaptation des services.
- La poursuite de la résorption de l'emploi précaire à travers la stagiairisation de 31 agents.
- La nomination de 44 agents au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne.
- L'enregistrement de 326 demandes de stages sur le portail dédié et l'acceptation de 72 stages.
- La réception de 355 demandes d'emploi dont 71 émanant de marquois.

CHAPITRE 011 : DEPENSES A CARACTERE GENERAL :**1/ : La formation :**

140 000 euros ont été consacrés à des actions de formation malgré la crise sanitaire (dont 21 000 euros au titre des formations hygiène et sécurité).

- 690 jours de formation et la participation de 510 agents

Malgré un contexte contraint, une priorité a été maintenue pour la mise en place des formations Hygiène et Sécurité conformément au plan de formation.

- Un suivi soutenu des formations obligatoires pour la police municipale.
- Un développement significatif des formations à distance

2/ : L'hygiène et la sécurité et les conditions de travail :

La gestion des Ressources humaines tout comme en 2020, a été dominée par la mise en œuvre des dispositions et mesures liées à la gestion de la crise sanitaire.

Conseil, accompagnement et assistance auprès des agents ont conduit l'action menée.

Plus de 90 000 euros ont été mobilisés pour l'acquisition et le nettoyage des EPI (Equipement de Protection Individuelle) , l'acquisition de produits pharmaceutiques, d'équipements ergonomiques, et de matériel de protection dans le cadre de la crise COVID .

Quelques illustrations :

- Mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique et de produits désinfectants
- Installation de plexiglass sur certains bureaux afin de renforcer la protection
- Campagnes régulières d'affichage sur les consignes à respecter
- Mise en place de plans de continuité d'activité successifs et de protocoles spécifiques
- Poursuite et développement du télétravail

- Aménagement de postes de travail pour certains agents suite à des préconisations médicales : sièges et claviers ergonomiques
- Gestion et suivi de toutes les situations relevant de la maladie et de l'accident de travail
- Mise à jour du règlement Hygiène et Sécurité
- Désignation d'une référente Handicap et collaboration avec CAP EMPLOI : aménagement des postes de travail pour certains agents suite à des préconisations médicales (sièges ergonomiques, claviers ergonomiques, acquisition de matériels spécifiques)

Les axes de travail pour 2022 :

- Une application des évolutions statutaires (revalorisation des grilles, bonification d'ancienneté, prime d'inflation, augmentation de la valeur du point)
- La mise en œuvre des modalités du temps de travail et du télétravail
- Une réflexion relative aux modalités d'attribution du régime indemnitaire en lien avec l'actualisation de l'organigramme fonctionnel
- Une réflexion relative à la protection sociale complémentaire
- L'évolution de la médecine préventive
- Une réflexion autour de la transition écologique à travers les actions ciblées envers les agents
- Le développement du site INTRANET et de la communication interne
- Le développement de la dématérialisation (fiche de paie)
- La poursuite de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale en lien avec les directions et sous l'impulsion de l'autorité.

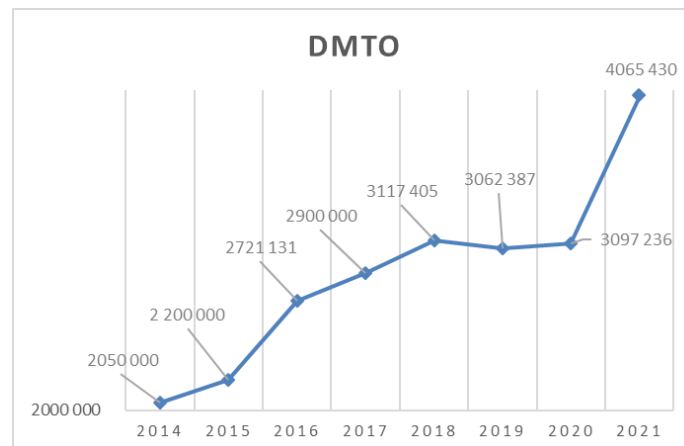
Les produits de fonctionnement

K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	%/pd fct
Produits fonctionnement courant stricts	46 037	45 068	44 200	45 787	46 243	45 149	48 211	
Impôts et taxes	35 552	35 781	35 478	36 954	36 665	37 098	38 445	79%
Contributions directes	23 371	22 970	22 394	23 544	23 357	23 593	24 038	49%
Attribution de compensation reçue	7 907	8 008	8 004	8 004	8 004	8 004	8 004	16%
Dotation Solid. Ctaire reçue	542	545	548	554	562	572	572	1%
Attribution FPIC	465	569	505	642	489	506	506	1%
DMTO	2 241	2 721	2 928	3 118	3 062	3 097	4 065	8%
Solde impôts et taxe	1 025	967	1 099	1 092	1 190	1 325	1 259	3%
Dotations et participations	6 940	5 686	5 162	5 126	5 739	5 345	5 164	11%
DGF	4 118	2 992	2 384	2 292	2 088	1 934	1 820	4%
Compensations fiscales	768	589	891	959	1 016	1 075	945	2%
FCTVA fct			0	1	0	0	9	0%
Solde participations diverses	2 055	2 105	1 886	1 874	2 635	2 336	2 390	5%
Autres produits de fct courant	3 545	3 601	3 560	3 707	3 839	2 706	4 601	9%
Produits des services et du domaine (70)	3 079	3 236	3 179	3 293	3 455	2 308	3 006	6%
Mise à disposition de personnel (7084)	237	228	236	208	170	171	0	0%
Solde produits des services	2 842	3 008	2 943	3 085	3 285	2 137	3 006	6%
Autres produits de gestion courante (75)	466	365	381	415	384	398	1 595	3%
Atténuations de charges	345	399	392	374	411	376	433	1%
Produits de fonctionnement courant	46 382	45 467	44 592	46 162	46 653	45 525	48 644	100%
Produits exceptionnels larges	63	87	327	327	431	342	48	
Produits financiers divers (76 hs int.)	7	10	13	16	19	0	48	
Produits exceptionnels (77)	55	77	314	311	412	342	0	
Produits de fonctionnement	46 445	45 555	44 919	46 489	47 084	45 867	48 691	100%

Les produits de fonctionnement s'affichent à 48,69M€ en progression de 6,2% après le coup de frein subi au cours de l'année 2020.

Les régies (produits du domaine (70)) font un bond de 40% pour retrouver le niveau d'avant la crise sanitaire, qui est le signe d'une pleine relance des activités des services.

La DMTO progressent de 31,3% à un montant historique de 4 065K€.



Les autres produits de gestion courante et les atténuations de charges bondissent, principalement, dû à la valorisation des mises à disposition aux associations.

Les contributions directes augmentent de 1,9%. Cette évolution est à relativiser au regard de la baisse des compensations fiscales à -12,1%. En effet, la réforme de la fiscalité de la TH a transféré l'ancienne compensation TH vers la partie « contribution directes ». De plus, cette dernière intègre la compensation de la perte des produits TH de 5,3M€, qui ne sont pas compensés directement par l'augmentation des taux de la TF du Département : le fameux coefficient correcteur. L'analyse et le retraitement des produits de la fiscalité, font apparaitre une évolution de 1.1% (voir chapitre suivant).

Les autres changements sont liés à l'évolution du plan comptable M57, qui a bougé des articles entre les chapitres 65-67 et 75-77. Il ne faut pas oublier le changement de comptabilisation pour valoriser les avantages en natures : chapitre 013/6419 pour les agents et 752/657 pour les locaux.

	Moy.	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19	2021/20
Produits fonctionnement courant stricts	0,8%	-2,1%	-1,9%	3,6%	1,0%	-2,4%	6,8%
Impôts et taxes	1,3%	0,6%	-0,8%	4,2%	-0,8%	1,2%	3,6%
Contributions directes	0,5%	-1,7%	-2,5%	5,1%	-0,8%	1,0%	1,9%
Attribution de compensation reçue	0,2%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dotation Solid. Claire reçue	0,9%	0,5%	0,5%	1,1%	1,5%	1,7%	0,0%
Attribution FPIC	1,4%	22,4%	-11,2%	27,1%	-23,8%	3,5%	0,0%
DMTO	10,4%	21,4%	7,6%	6,5%	-1,8%	1,1%	31,3%
Solde impôts et taxe	3,5%	-5,6%	13,6%	-0,6%	8,9%	11,4%	-5,0%
Dotations et participations	-4,8%	-18,1%	-9,2%	-0,7%	12,0%	-6,9%	-3,4%
DGF	-12,7%	-27,3%	-20,3%	-3,9%	-8,9%	-7,4%	-5,9%
Compensations fiscales	3,5%	-23,3%	51,4%	7,6%	5,9%	5,8%	-12,1%
Solde participations diverses	2,6%	2,5%	-10,4%	-0,6%	40,6%	-11,3%	2,3%
Autres produits de fct courant	4,4%	1,6%	-1,1%	4,1%	3,5%	-29,5%	70,1%
Produits des services et du domaine (70)	-0,4%	5,1%	-1,8%	3,6%	4,9%	-33,2%	30,3%
Mise à disposition de personnel (7084)	-100,0%	-3,9%	3,4%	-12,0%	-18,0%	0,5%	-100,0%
Solde produits des services	0,9%	5,8%	-2,2%	4,8%	6,5%	-35,0%	40,7%
Autres produits de gestion courante (75)	22,8%	-21,6%	4,4%	8,8%	-7,5%	3,6%	300,9%
Atténuations de charges	3,9%	15,8%	-1,8%	-4,6%	9,7%	-8,4%	15,1%
Produits de fonctionnement courant	0,8%	-2,0%	-1,9%	3,5%	1,1%	-2,4%	6,9%
Produits exceptionnels larges	-4,5%	38,9%	273,9%	0,1%	31,6%	-20,5%	-86,1%
Produits financiers divers (76 hs int.)	36,1%	36,0%	27,5%	22,5%	19,1%	-100,0%	s. o.
Produits exceptionnels (77)	-62,3%	39,3%	306,4%	-0,9%	32,2%	-16,9%	-100,0%
Produits de fonctionnement	0,8%	-1,9%	-1,4%	3,5%	1,3%	-2,6%	6,2%

Il est intéressant de constater le poids important pour l'équilibre des comptes de la commune du produit des impôts direct qui représente 49%.

Il faut aussi mentionner les contributions de la MEL pour 17%.

Par ailleurs, on peut constater l'effondrement de la DGF sur la période, pesant dans le budget de fonctionnement 11% en 2014 et 4% en 2021.

Analyse de la fiscalité

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux TH	28,89%	28,60%	27,46%	27,46%	27,46%	27,46%	27,46%
Taux FB	14,95%	14,95%	14,95%	14,80%	14,35%	14,21%	33,50%
Taux FNB	20,40%	20,40%	20,40%	19,38%	19,38%	19,19%	19,19%

EVOLUTION NOMINALE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	Moy.	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19	2021/20
Taux TH	-0,8%	-1,0%	-4,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Taux FB	-0,8%	0,0%	0,0%	-1,0%	-3,0%	-1,0%	0,0%
Taux FNB	-1,0%	0,0%	0,0%	-5,0%	0,0%	-1,0%	0,0%
Taux ménages	-0,95%	-0,7%	-2,6%	-0,4%	-1,1%	-1,0%	0,0%

On peut constater une baisse très importante du taux de la fiscalité pendant le dernier mandat.

L'année 2021 est marquée par la concrétisation, au sein de la comptabilité des collectivités, de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Dès lors, il a été intégré le taux du FB du Département de 19,29% au taux FB de la Commune 14,21% pour afficher le nouveau taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 33,5%.

BASES NETTES D'IMPOSITION

K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Base nette TH	52 798	52 792	52 707	53 682	55 341	56 071	1 859
dont résidences secondaires	1 706	1 799	1 513	1 589	1 718	1 578	1 859
Base nette FB	51 157	51 888	52 326	54 788	56 060	56 901	53 932
Base nette FNB	191	212	204	192	194	201	201

Le tableau des bases nettes d'imposition permet de voir concrètement l'incidence de la réforme sur notre collectivité. En effet, les bases fiscales TH passent de 56 M en 2020 à 1.8M en 2021, montant des résidences secondaires.

Quant à la TFB, elle passe de 56,9M à 53,9M, cette baisse est liée à la réforme des impôts à la production, qui engendrent une perte de bases fiscales pour la Ville. Cette perte est compensée par l'Etat aux collectivités.

PRODUITS FISCAUX

K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Produit TH	15 253	15 098	14 473	14 741	15 197	15 397	511
Produit FB	7 648	7 757	7 823	8 109	8 045	8 086	23 371
dont ajustement coefficient correcteur							5 304
Produit FNB	39	43	42	37	38	39	38
Produit 3 Taxes ménages	22 940	22 899	22 338	22 887	23 279	23 521	23 920

Le produit de la TH passe de 15.39M€ en 2020 à 511K€ en 2021 correspondant à l'imposition des résidences secondaires.

Le véritable produit de la TFB, hors correction de l'Etat, est de 18M€ (23-5), contre 8M€ avant l'intégration du taux du Département.

L'Etat compense, via un système de caisse de péréquation, 5,3M€ pour maintenir le montant avant réforme des produits fiscaux à la Ville. Ce qui engendre, une dépendance de la Ville, à cette caisse de péréquation à la main de l'Etat, à hauteur de 21% (5/23) pour équilibrer le budget.

EVOLUTION NOMINALE DES PRODUITS FISCAUX

	Moy.	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19	2021/20
Produit TH	-43,2%	-1,0%	-4,1%	1,8%	3,1%	1,3%	-96,7%
Produit FB	20,5%	1,4%	0,8%	3,7%	-0,8%	0,5%	189,0%
Produit FNB	-0,2%	11,3%	-3,7%	-10,9%	1,1%	2,9%	-0,4%
Produit 3 taxes ménages	0,7%	-0,2%	-2,5%	2,5%	1,7%	1,0%	1,7%

COMPENSATIONS FISCALES

K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Compensations TH	717	549	864	940	995	1 054	0
Compensations FB	19	13	19	19	21	20	944
Compensation FNB	1	1	1	1	1	1	1
Compensations TP / CFE / CVAE	31	26	8	0	0	0	0
Compensations fiscales	768	589	891	959	1 016	1 075	945

Comme nous l'avons souligné, l'Etat a intégré la compensation fiscale TH dans le produit de la fiscalité. La conséquence est de voir la ligne « compensation TH » passer de 1,054M€ à 0€.

Par contre, la réforme des impôts à la production engendre une perte pour la Ville au sein des produits fiscaux, qui est entièrement compensée par l'Etat à hauteur de 944K€.

EVOLUTION NOMINALE DES PRODUITS FISCAUX YC COMPENSATIONS

	Moy.	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19	2021/20
Produit et compensation TH	-43,7%	-2,0%	-2,0%	2,2%	3,3%	1,6%	-96,9%
Produit et compensations FB	21,2%	1,3%	0,9%	3,6%	-0,8%	0,5%	200,0%
Produit et compensation FNB	-0,3%	10,7%	-3,8%	-10,9%	1,1%	2,8%	-0,4%
Produits et comp. ménages	0,8%	-0,9%	-1,0%	2,7%	1,9%	1,2%	1,1%

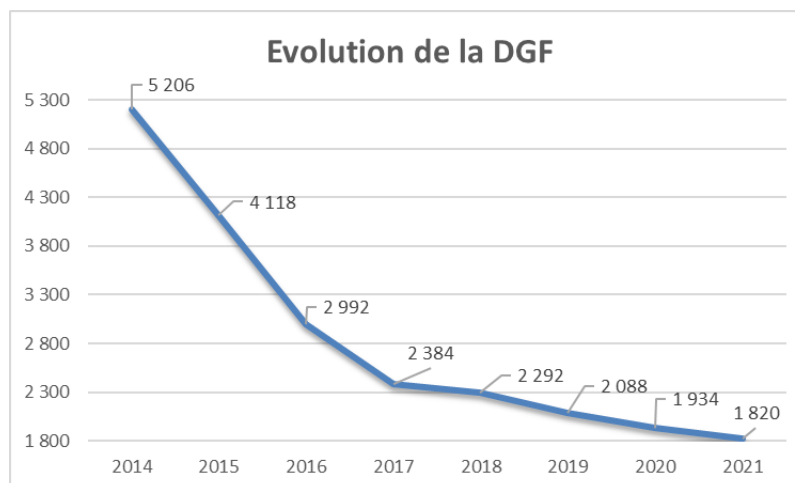
De ce fait, il convient d'analyser l'évolution compiler des produits fiscaux et des compensations fiscales. Il en résulte une progression de 1,1%, inférieure à 2020.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation forfaitaire (DF)	4 407	3 469	2 479	1 916	1 818	1 662	1 550	1 448
Effet variation de population	86	3	-16	-6	-3	-56	-28	-13
Effet prélèvement pour péréquation	-13	-116	-104	-124	-94	-101	-84	-90
Contribution RFP	-333	-825	-869	-433	0	0	0	0
+ Dotation aménagement (DSU, DSR, DNP)	799	649	513	469	474	426	384	373
dont DSU	443	222	0	0	0	0	0	0
dont DNP	356	427	513	469	474	426	384	373
= DGF	5 206	4 118	2 992	2 384	2 292	2 088	1 934	1 820

EVOLUTION NOMINALE DE LA DGF COMMUNALE

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18	2020/19	2021/20
Dotation forfaitaire (DF)	-14,7%	-21,3%	-28,5%	-22,7%	-5,1%	-8,6%	-6,7%	-6,6%
Dotation d'aménagement (DSU, DSR, DNP)	-10,3%	-18,8%	-21,0%	-8,6%	1,1%	-10,0%	-10,0%	-2,9%
DGF	-13,9%	-20,9%	-27,3%	-20,3%	-3,9%	-8,9%	-7,4%	-5,9%



La DGF passe de 5,2M€ à 1,8M€ sur la période, soit une baisse de 65,4%.

Elle a diminué de 13,9% par année en moyenne sur ce cycle avec des baisses très importantes entre 2014 et 2016, traduction de la contribution de la Ville au redressement des finances publiques (RFP) (869K€ rien que pour l'année 2016).

D'ailleurs, le poids de la DGF sur les ressources financières de la section de fonctionnement passe de 11,2% à 4% entre 2014-2021.

La perte cumulée ou le manque à gagner par la baisse de la DGF, depuis 2013, s'élève à 18,95M€.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total K€
- 346,00	- 346,00	- 346,00	- 346,00	- 346,00	- 346,00	- 346,00	- 346,00	- 2 768,00
	- 941,00	- 941,00	- 941,00	- 941,00	- 941,00	- 941,00	- 941,00	- 6 587,00
		- 973,00	- 973,00	- 973,00	- 973,00	- 973,00	- 973,00	- 5 838,00
			- 557,00	- 557,00	- 557,00	- 557,00	- 557,00	- 2 785,00
				- 97,00	- 97,00	- 97,00	- 97,00	- 388,00
					- 157,00	- 157,00	- 157,00	- 471,00
						- 112,00	- 112,00	- 224,00
							103,00	103,00
TOTAL								- 18 958,00

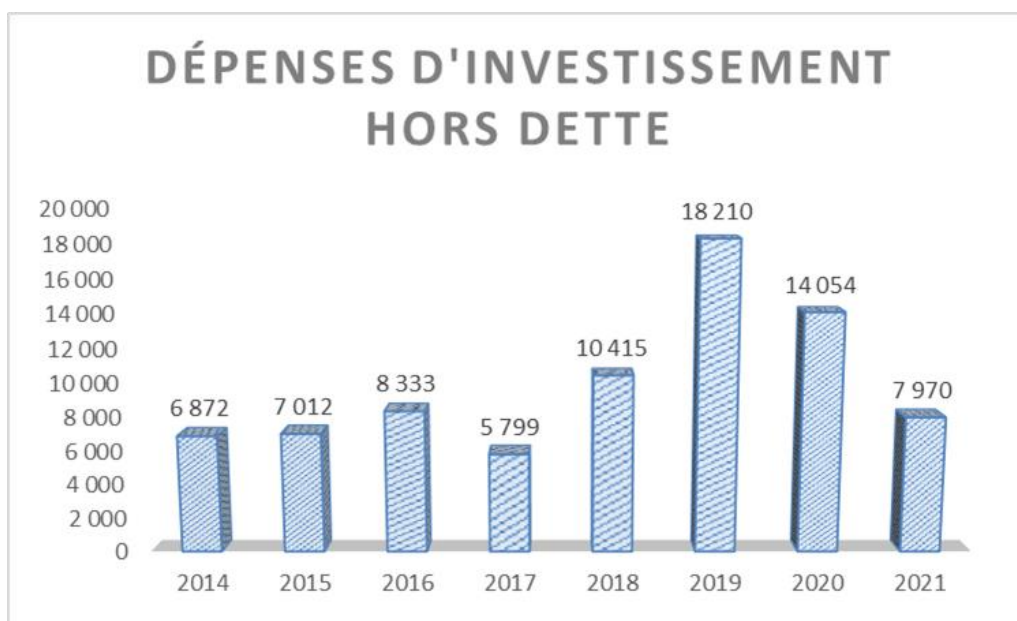
Les dépenses d'investissement

Il y a eu 78,66M€ de crédits mandatés sur la période 2014-2021, sans compter les reports de crédits de 3,99M€ de 2021, ce qui donne un total de 82,65M€ de crédits d'investissements engagés sur la période.

MONTANTS DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE

K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'équipement	7 009	8 333	5 797	10 410	18 210	13 699	7 967
Dépenses directes d'équipement	7 009	8 193	5 786	9 566	13 205	12 751	7 854
Dépenses indirectes (FdC et S.E.)	0	140	11	843	5 005	948	113
Dépenses fin. et diverses hors dette	2	0	2	6	0	355	4
Dépenses d'investissement hors dette	7 012	8 333	5 799	10 415	18 210	14 054	7 970

En 2021, il a été mandaté 7,97 M€ et reporté 3,99M€, soit 11,96M€ d'investissement.



La liste des programmes d'investissement réalisés en 2021 :

Dépenses Investissement	Mandaté
PAS DE SUPER OPERATION	1 019 339,46
0022 OPER."SYSTEME VIDEO PROTECTION"	106 227,14
1426 PROG."ZONE BELLE TERRE 2"	2 958,24
1505 PROG." ESPACE ST JOSEPH"	373 569,12
1507 PROG." RENOV.LOGEMENTS CONCIERGES"	24 635,38
1508 PROG." ACHAT DE LICENCES INFORMATIQUES"	39 874,14
1509 PROG." TOITURES BATIMENTS"	144 299,56
1515 PROG." PISCINE ECONOMIE D'ENERGIE"	21 326,75
1516 PROG." DEMOLITIONS"	63 188,92
1517 PROG." ENFOUISSEMENT"	13 379,94
1519 PROG." ACCES PMR TOUS BATIMENTS"	143 675,42
1520 PROG." ISOLATION THERMIQUE BATS ET CHAUDIERES"	113 295,89
1521 PROG." VEHICULES MOTOS"	57 085,24
1522 PROG." SECURITE INCENDIE"	31 889,71
1523 PROG."MISES AUX NORMES ACCESSIBILITE TOITURES"	35 073,48
1524 PROG." BE,SPS,BC ET DIAGNOSTICS"	24 373,41
1525 PROG." MISE EN CONFORMITE INSTAL.ELECTRIQUES"	65 798,98
1526 PROG." ENTRETIEN ET GESTION PATRIMOINE"	243 379,62
1528 PROG." ECONOMIE D'EAU"	4 061,89
1529 PROG." MOBILIER DE BUREAU"	27 773,70
1530 PROG." MISE EN CONFORMITE PARC ASCENSEURS"	218,75
1532 PROG." PROJET DE DEMATERIALISATION"	8 921,56
1535 PROG." EXTENSION RESEAU WIFI"	950,64
1538 PROG." TRAVAUX ECOLES"	159 974,10
1539 PROG." TABLETTES NUMERIQUES"	6 623,52
1540 PROG." GROS APPAREILS ELECT.DANS LES CUISINES"	5 817,42
1541 PROG." MOBILIER DES ECOLES ET DE RESTAURATION"	2 355,00
1545 PROG." ECLAIRAGE PUBLIC ET FIBRE OPTIQUE"	50 694,15
1546 PROG." ECLAIRAGE PUBLIC RENOVATIONS"	761 911,04
1547 PROG." VOIRIES MUNICIPALES"	390 051,16
1548 PROG." CIMETIERES"	392 429,42
1549 PROG." OP.PONCTUELLES & GROS ENTRETIENS EV"	115 953,84
1606 PROG."OPTIMISATION ARCHITECTURE RESEAU"	1 210,67
1609 PROG."POLO HOCKEY CLUB"	42 382,43
1610 PROG."AMENAGEMENT FERME AUX OIES"	4 652,40
1702 PROG."PONT DES ARTS"	789 372,61
1706 PROG."CRECHE SCHUMAN"	28 830,41
1804 PROG."GESTION DES USAGERS"	3 790,80
1806 PROG."GER HOTEL DE VILLE"	397 133,17
1901 PROG."SOLUTIONS DE SECURITE"	7 316,88
1903 PROG."MATERIELS INFORMATIQUES"	172 012,21
1904 PROG."NUMERIQUE DANS LES ECOLES"	4 753,68
1905 PROG."EGLISE SAINT VINCENT"	4 380,48
1909 PROG."MISE EN CONFORMITE LEGIONELLOSE"	12 482,40
1912 PROG."ARBRES EN VILLE"	106 254,77
1917 PROG."TRAVAUX STADE NIQUET"	956,68
2001 PROG."THEATRE DU COLISEE"	113 664,78
2002 PROG."ESPACE DELCENSERIE"	3 840,00
2003 PROG."CLUB RUGBY"	1 186 007,29
2004 PROG."MUSEE DES TELECOMS"	55 591,38
2007 PROG."MAISON ASSISTANTE MATERNELLE"	54 158,53
2009 PROG."PLAN CANICULE"	5 468,04
2010 PROG."CRECHE EPHEMERE"	7 895,06
2013 PROG."ACTIONS FIPHFP"	7 151,76
2102 PROG."SKATE PARC BELLES TERRES"	86 282,33
2103 PROG."JARDINS DES SENTEURS"	234 547,74
2104 PROG."BOIS DES ENFANTS"	60 012,04
2107 PROG."SALLE ROUGES BARRES"	93 787,84
2109 PROG."8-10 RUE RAYMOND DERAINE"	1 140,00
2110 PROG."PARCOURS CANIN"	30 596,81
Total Investissement	7 966 779,78

Le financement de l'investissement

FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

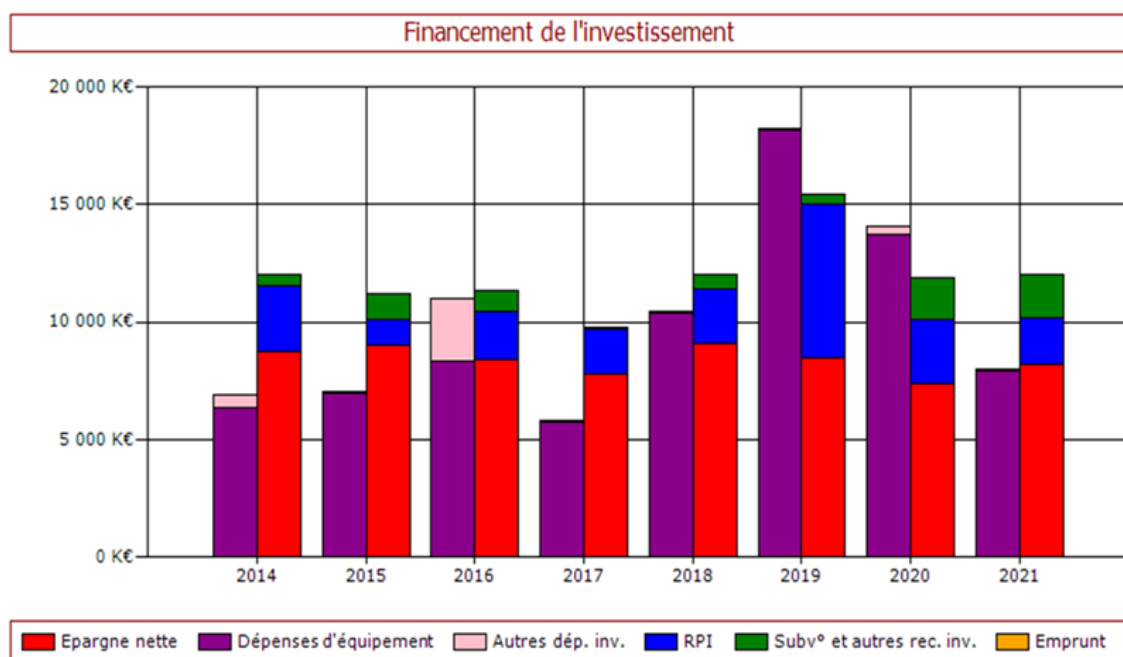
K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'investissement	7 012	8 333	5 799	10 415	18 210	14 054	7 970
Dépenses d'équipement	7 009	8 333	5 797	10 410	18 210	13 699	7 967
Dépenses financières d'inv.	2	0	2	6	0	355	4
Remboursement anticipé	0	2 690	0	0	0	0	0
Financement de l'investissement	11 169	11 317	9 765	12 027	15 428	11 903	12 019
AUTOFINANCEMENT NET	9 047	8 392	7 763	9 113	8 459	7 377	8 204
Ressources propres d'inv. (RPI)	1 078	2 084	1 920	2 279	6 543	2 754	1 984
FCTVA	714	1 091	1 017	790	1 177	1 384	1 754
Produits des cessions	198	868	711	1 118	5 209	1 225	30
Diverses RPI	167	125	192	371	157	145	201
Subventions yc DGE / DETR / DSIL	1 044	841	83	635	427	1 772	1 830
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0
Variation de l'excédent global	4 158	293	3 966	1 612	-2 782	-2 151	4 048

Après avoir exécuté la section de fonctionnement, il apparaît une épargne nette pour financer les investissements. La section d'investissement dispose de ressources propres telles que le FCTVA, des produits de cessions, des subventions, de taxes d'aménagement et d'équipement... et si ces ressources ne sont pas suffisantes pour financer les dépenses d'investissement, la Ville peut avoir recours à l'emprunt ou faire varier le fonds de roulement.

En la matière, il s'agit de financer 7,97M€ d'investissement alors que la Ville dispose de 12M€ de ressources disponibles (épargne nette et ressources propres d'investissement).

Cela engendre une variation du fonds de roulement de 4M€, pour financer les reports nets de 3,59M€.

L'évolution de l'excédent est une résultante de la reprise des activités en section de fonctionnement (DMTO et régie) et des effets directs et indirects de la crise sanitaire générant des retards dans les chantiers.



Fonds de roulement ou excédent global

VARIATION DE L'EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

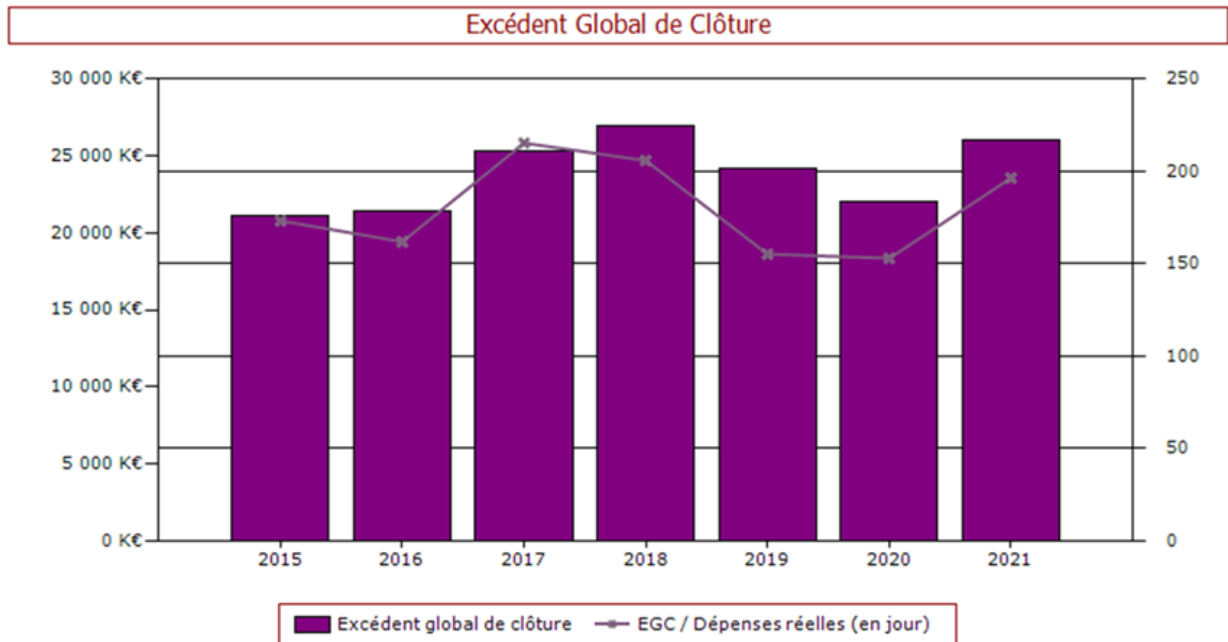
K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles totales	48 567	48 480	46 922	49 403	54 053	50 392	52 506
- Dépenses réelles totales	44 409	48 187	42 956	47 791	56 836	52 544	48 457
= Variation de l'excédent de clôture	4 158	293	3 966	1 612	-2 782	-2 151	4 048

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat reporté n-1 (yc 1068)	16 919	21 076	21 369	25 336	26 948	24 165	22 016
+ Variation EGC n	4 158	293	3 966	1 612	-2 782	-2 150	4 048
= Excédent global de clôture	21 076	21 369	25 336	26 948	24 165	22 016	26 064

L'évolution de notre fonds de roulement permet de financer les futurs investissements sans emprunter et sans augmenter les impôts.

Le fonds de roulement passe de 22 016 K€ en 2020 à 26 065 K€ en 2021 hors financement des reports d'investissement (3.5M€).

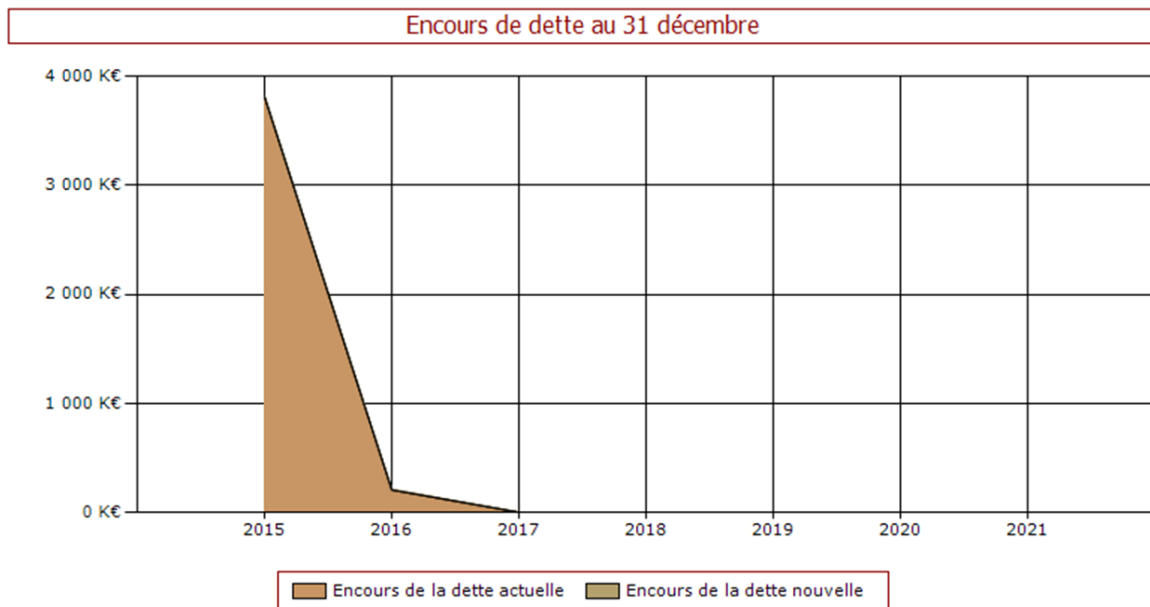


Analyse de la variation de l'encours de la dette

ENCOURS BRUT DE DETTE

K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Encours brut au 1er janvier avant transferts	4 881	3 817	209	0	0	0	0
= Encours brut au 1er janvier	4 881	3 817	209	0	0	0	0
- Remboursement du capital brut	1 065	918	209	0	0	0	0
- Remboursement anticipé	0	2 690	0	0	0	0	0
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0	0
= Variation de l'encours brut	-1 065	-3 607	-209	0	0	0	0
= Encours brut au 31 décembre	3 817	209	0	0	0	0	0

La Ville n'a plus de dette depuis 2017.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-215903782-20220531-2022_05_0054DEL-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2022

Affichage : 08/06/2022

La démocratie participative et la transition écologique

Démocratie participative

En 2021, la Ville a installé ses instances de participation citoyenne : six conseils de quartier (ex – comités de quartier, renouvelés en 2021), un conseil des seniors (renouvelé en 2021), un conseil des jeunes (créé en 2021), et un conseil municipal des enfants (renouvelé en 2021).

Les objectifs de ces instances de démocratie participative sont de :

- transmettre les informations aux habitants en toute transparence
- faire participer les citoyens et connaître leur expertise d'usage
- comprendre les avis des habitants
- améliorer la cohésion sociale grâce à l'implication des citoyens, faire émerger un espace de dialogue entre citoyens, voire entre l'administration et les citoyens...

Ces instances représentent des acteurs indispensables œuvrant aux côtés de la municipalité pour faire vivre la démocratie. C'est dans ce cadre qu'ils ont participé à des actions concrètes. A titre d'exemple : projets déposés au budget participatif, diagnostics de quartier pour favoriser la mobilité, le verdissement de la Ville, participation au World Clean Up Day... ou encore ateliers d'échanges sur des sujets d'actualité (atelier sur les fake news, conférences sur les enjeux du changement climatique, visite-commentée d'une exposition, pôle de partage d'idées (près de 150 personnes présents) sur le thème de la transition écologique, dans le cadre du festival zéro déchet...).

Parallèlement, des démarches de concertation ont été organisés pour aborder plusieurs projets municipaux : le skate-park, le jardin des senteurs, la maison de la jeunesse du pont.

Transition écologique

Le rapport du GIEC est sans appel : il y a une urgence écologique !

Les scientifiques alertent sur les nombreux impacts du changement climatique aujourd'hui et à venir. Aucun écosystème n'est épargné. « Tout retard supplémentaire » dans la lutte contre le changement climatique laissera filer la maigre chance d'assurer à l'humanité un « avenir viable » ont mis en garde les experts climat de l'ONU.

Si la Ville de Marcq-en-Barœul agit depuis plusieurs années, elle entend accélérer son action en matière de transition écologique avec une feuille de route concrète allant jusqu'à 2026 qui activera différents leviers :

- Verdissement de la Ville pour lutter contre la pollution, réguler la température, fixer les particules fines qui nuisent à la qualité de l'air : poursuite de l'opération de « Un arbre aux marquois » ; création du Bois des rêves (forêt urbaine) ; plantations sur l'échangeur A22, sur le chemin des Perdrix ; création du jardin des senteurs ; création du jardin partagé du noyer ;
- Consommer local et vivre responsable, une démarche qui engage chaque habitant : projet de création de la maison de la transition écologique ; défi des commerçants et familles zéro déchet ; 1^{ère} édition

du festival zéro déchet ; développement de composteurs collectifs (6 au total) ; création de l'opération Tous au compost ; poursuite de la collecte de sapins de Noël ; poursuite des primes d'aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eaux pluviales ; opération « panier du maraicher » valorisant des produits maraichers issus du circuit court ;

- Développement des mobilités douces pour réduire les émissions de carbone : aménagement de plusieurs voies cyclables ; en lien avec la MEL, la matérialisation sur la voirie des pistes cyclables ; implantation de box de stationnement sécurisé ; participation au challenge métropolitain Mai à vélo ; intervention du Bus à biclou, et dans le cadre du Plan de Déplacement des Administrations, l'aménagement de douches et de vestiaires.

- Actions de sensibilisation à la préservation de notre environnement et à la propreté pour cultiver notre art de vivre marcquois

L'art de vivre représente et unit la Ville et ses habitants.

C'est un bien précieux qu'il faut préserver le confortant avec de nouveaux projets et en rappelant, au long cours, que cet art de vivre se cultive au quotidien : balades nature ; World Clean up day ; opération de remise de cendriers de poche ; minute tri (programmation hebdomadaire sur les réseaux sociaux) ;

Tranquillité et sécurité urbaine

La Police municipale de Marcq-en-Barœul ne cesse de se développer. Elle constitue une force de police de présence visible, qui intervient en premier lieu sur le terrain pour veiller au respect des règles nécessaires à l'harmonie de la vie en collectivité, et tient un rôle de premier plan dans le système local de sécurité. Cette constance s'adapte par la mise en œuvre de moyens humains et techniques modernes afin d'apporter une solution à l'évolution de la délinquance.

Effectifs policiers

Deux agents ont été recrutés pour renforcer les équipes de nuit. Ils ont intégré le service en début d'année 2021.

Convention stand de tir

Une convention a été établie après délibération au conseil municipal en 2021, afin que les agents de police municipale puissent se former régulièrement au maniement de leurs armes avec 2 séances de tirs (25 cartouches) obligatoires/an.

Pour cela, il est nécessaire qu'ils puissent accéder à un stand de tir à proximité « affilié » au Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale.

Armements

Les agents de Police municipale sont formés et habilités à utiliser diverses armes de défense.

Une transition d'arme de poing a été effectué en 2021. L'ensemble des agents a été formé au pistolet semi-automatique

Véhicules

Renouvellement d'un véhicule et d'une moto en 2021

Camera piéton

Une nouvelle génération de caméra piéton a été acquise en 2021

Centre de supervision urbain

À Marcq-en-Barœul la Police municipale contrôle la ville à partir d'une salle de commandement appelée Centre de Supervision Urbain.

Elle intervient à la demande d'un tiers mais aussi au regard des sollicitations du centre de commandement et d'intervention de la Police nationale (17).

En 2021, le nombre de zones couvertes est passé à 97 pour 202 caméras reliées par fibre optique au Centre de Supervision Urbain. Soit une augmentation de 21 caméras et la visualisation de 9 zones supplémentaires.

Quartier Briqueterie

En avril 2021 durant les vacances de pâques, plusieurs incidents ont éclaté dans le quartier de la Briqueterie notamment la dégradation des caméras en escaladant les mâts, tirs de mortier sur les policiers, feux de véhicules et dégradation des grilles du parc. Les individus ont formé un barrage composé de poubelles à laquelle ils ont mis le feu.

Afin de ne pas laisser cette délinquance s'installer en zone de non droit, la Police municipale s'est équipée en boucliers et casques pour continuer les missions d'ilotage et de sécurisation du quartier.

Participation citoyenne

Il existe des moyens techniques peu coûteux, abordables et efficaces qui repoussent et retardent les cambriolages et vols de véhicules.

La municipalité a invité les marquois à s'équiper d'alarme anti-intrusion et de canne antivol, en prenant à sa charge, une partie des frais d'acquisition.

Concernant la prime alarme

- **En achat :**

50% du montant de l'acquisition plafonné à 400€

- **En location :**

Prise en charge des 3 premiers mois de loyer dans la limite de 100€ maxi sur présentation d'une facture acquittée de moins de 6 mois.

Une seule demande par foyer.

Dossiers reçus	Demandes acceptées	Demandes refusées
407	389	18

Pour l'acquisition d'un dispositif mécanique d'antivol voiture

50% du montant d'acquisition sur présentation de facture aide plafonnée à 40€ maxi

Nous espérons que cette stratégie nous permettra de lutter dans de bonnes conditions contre la délinquance.

Dossiers reçus	Demandes acceptées	Demandes refusées
130	121	09

Il a été attribué 122 347€ pour l'ensemble des primes alarmes et antivol en 2021.

Statistique

Il est important de relativiser la comparaison de nos statistiques entre l'année 2019 et l'année 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19.

Dans le contexte de la crise sanitaire les indicateurs de la délinquance de voie publique enregistrés en 2020 avaient reculé, excepté pour la catégorie des vols de voitures qui avait fortement augmentée.

En 2022 nous enregistrons une baisse significative :

- ✓ Vols de voiture : moins 54,6%

Cette forte baisse peut s'expliquer par l'interpellation de plusieurs bandes organisées par les services de polices municipaux et nationaux grâce à la vidéo.

D'autre part nous insistons également lors de nos communications avec les administrés sur le fait qu'il faut installer un dispositif mécanique pour retarder le vol.

- ✓ Vols de 2 roues : identique à 2020, cependant on constate une baisse de 54,06% comparé à 2019
- ✓ Vols d'habitations : une hausse de 0,98% comparé à 2020 est constatée, néanmoins, nous pouvons observer une baisse de 13,84% comparé à 2019.
- ✓ Dégradations : on observe une hausse par rapport à 2020 mais qui est difficile de prendre en compte en raison de la crise sanitaire. Par contre si on compare à l'année 2019 nos indicateurs affiches une baisse de moins 6,22 %
- ✓ Vols à la roulotte : nous déplorons une hausse de 17,91%. Cependant, nous observons une augmentation des faits résolus grâce à la vidéo et aux interpellations des mis en causes par l'ensemble de nos effectifs.

Accompagner les marcquois dans leurs démarches

L'Accueil Multi Services (AMS) de la Ville est la porte d'entrée des Marcquois lorsqu'ils se rendent à l'Hôtel de Ville ou appellent la Mairie.

Les limitations de déplacement et les mesures restrictives mises en place ont freiné les administrés à renouveler leurs titres d'identité, ce qui a eu un impact sur la dotation versée par l'État.

L'enquête annuelle de recensement a été annulée, la dotation prévue à cette organisation n'a pas été versée.

L'organisation du double scrutin, Élections Régionales et Élections Départementales, dans un contexte sanitaire compliqué, a imposé l'acquisition de matériels de protection et d'urnes supplémentaires dont près de 80% des frais ont été remboursés par la Préfecture.

La suppression au 1^{er} janvier 2021 de la taxe d'inhumation par la loi de finances engendre une perte de recettes et conduira à une revalorisation des tarifs au cours de l'année 2022.

En parallèle, l'activité toujours ralentie a permis d'économiser : peu de fournitures essentielles aux missions ayant été commandées. Cette économie s'élève à -23,61% des dépenses de fonctionnement.

Un investissement de 1 200€ a été porté par la direction pour l'acquisition de 3 boucles magnétiques mises à disposition des accueils de l'Hôtel de Ville, du CCAS et de la médiathèque permettant ainsi l'accueil des personnes malentendantes.

Une reprise de l'activité au cours du dernier trimestre 2021 sur l'activité passeport/carte d'identité permet d'apporter une touche positive.

Une Ville au service des familles et de la jeunesse

L'activité, des crèches, des accueils de loisirs et des animations auprès des familles, a été marquée par la nécessité de faire face à la crise sanitaire et d'adapter les conditions d'accueil des tout petits et des enfants en fonction des différents protocoles sanitaires qui ont jalonné cette année 2021.

L'année 2021 en quelques chiffres pour la petite enfance et la jeunesse :

339 petits Marcquois accueillis dans les 143 places de crèches collectives et 15 places de crèche familiale ;

650 places d'accueil chez 200 assistants maternels ;

11 places d'accueil dans la maison d'assistants maternels (MAM) « Bulles de savon » ;

En complément de l'offre privée, la commune propose ainsi près de 1 000 places d'accueil pour les 0 - 4 ans (soit un taux de couverture de 86,9% contre 56,8% de taux de couverture moyen sur le Département du Nord).

2 125 enfants ont fréquenté les accueils de loisirs.

En petite enfance, le service d'accueil des enfants a été maintenu au maximum, bien que percuté de plein fouet par l'absentéisme important des enfants mais aussi des agents. Cela a à la fois un impact sur la masse salariale (nécessité de remplacer les agents pour maintenir le service) mais aussi le taux de remplissage des structures, duquel dépend les recettes CAF (555 880€).

Pour l'année 2021, les crèches municipales ont pu compter sur un budget de fonctionnement d'un total de 269 210€, dans lequel ressortent les gros postes suivants :

- Les repas en liaison froide pour les structures Baleine Bleue et Petite Buissonnière (29 058€)
- Les achats de denrées pour cuisiner les repas de l'Îlot Câlin et la Maison de l'Enfance (39 256€)
- Les couches et la pharmacie : 9 570€
- Le renouvellement de matériel courant : 17 815€
- Les structures ont pu renouveler pour 27 255€ de matériel et mobilier divers en investissement.

Pour rappel, la masse salariale dédiée au fonctionnement des crèches s'élève à 2 173 774€ ; le reste à charge pour la Ville pour une place de crèche s'élève à 4 835€ par place et par an (estimation de 2021 pour la crèche l'Îlot Câlin).

Durant le confinement d'avril 2021 décrété par le gouvernement, une seule crèche a été maintenue ouverte pour accueillir les enfants de personnels prioritaires. Les structures petite enfance ont été amenées à fermer épisodiquement durant l'année à cause de protocoles sanitaires drastiques (24 jours de fermeture totale ou partielle sur l'année) pour lesquels la Ville n'a pas touché de recette de participation des familles.

Depuis 2019, une « brigade volante d'agents municipaux » a été constituée afin de compléter les effectifs de crèches, permettre aux agents de poser congé, d'aller en formation ou de pallier les arrêts

maladie. Elle était composée de 2 agents titulaires du CAP Petite Enfance pouvant intervenir en crèche, en classe maternelle pour remplacer une ATSEM ou en ALSH. En juin 2021, cette brigade a été complétée d'un poste, au vu du besoin : ce poste (26 748 €) a été totalement absorbé dans la gestion de la crise sans parvenir à pallier la totalité des arrêts.

Le Relais Assistantes Maternelles a accueilli 239 enfants différents avec leur assistante maternelle ou leur garde à domicile. Pour les ateliers et l'animation des 2 conférences petite enfance, le RAM dispose d'un budget de 6 210€.

Soulager les familles avec enfants en situation de handicap : 8 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les structures petite enfance et 32 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les accueils de loisirs enfant et adolescents.

Pour le service jeunesse, à cause de la crise sanitaire et du confinement d'avril, la fréquentation des accueils de loisirs a baissé, ce dont témoigne le budget à la baisse notamment sur les postes de fonctionnement du service jeunesse. Le budget de 15 500€ alloué aux événements jeunesse comme les Allumoirs n'a pas été dépensé en 2021. Au total, les accueils de loisirs ont connu une fermeture de 11 jours (avec maintien de l'accueil des enfants de personnels prioritaires (27 maternels et 18 élémentaires en moyenne chaque jour)

Avec un budget total de fonctionnement de 415 420€, les accueils de loisirs ont pu proposer aux enfants des moments de qualité autour du thème du Livre. On distingue les postes suivants nécessaires au fonctionnement des accueils de loisirs :

- Repas en liaison froide : 33 988 repas pour 131 000€
- Prestations d'animation (sorties, etc.) pour les 10 accueils de loisirs et les maisons de jeunesse : 60 072€
- Petit matériel : 34 072€
- Nettoyage externalisé : 12 228€
- Goûters et activités cuisine : 15 218€
- Transports collectifs pour les sorties : 39 000€

La masse salariale dédiée à l'ensemble des agents jeunesse est égale à 1 461 552€.

Les accueils de loisirs ont disposé d'un budget de 23 412€ pour renouveler en investissement le matériel, mobilier et autre petit équipement nécessaire au fonctionnement des structures.

Pour les adolescents, il est proposé un accueil ado Prends Tes Marques durant les vacances scolaires, pour lequel 246 adolescents différents sont inscrits en 2021 (contre 238 en 2020). Le Point Information Jeunesse propose un accueil d'orientation et d'information aux adolescents, ainsi qu'un dispositif de bourses BAFA et bourse au permis de conduire pour un budget annuel de 10 500€.

Enfin, les associations locales promouvant des offres de service pour les jeunes sont soutenues par la Ville, notamment les mouvements scouts et la ludothèque associative Pigeon Vole, pour un budget de 7 950€.

Un nouveau dispositif de co-financement avec la CAF des services aux familles et à la jeunesse remplace l'ancien Contrat Enfance Jeunesse : la Convention Territoriale Globale (CTG). Basé sur un diagnostic partagé entre la Ville, la CAF et les partenaires associatifs du territoire, cet accord a été signé entre la Ville et la CAF en octobre 2021, avec un plan d'action visant à soutenir la Ville et les associations

locales. En 2021, la Ville a touché pour ses actions au titre de la CTG la somme de 357 228€ ; les partenaires associatifs (Centre Social et Lieu d'Accueil Parents Enfants de la Maison des Petits Pouces) ont touché 85 524€ (qui ne sont donc plus versés au titre des subventions annuelles par la Ville).

La naissance Conseil des jeunes

En mars 2021, le Conseil des Jeunes a été créé, conformément à l'engagement de l'équipe municipale dans son projet de mandat. 28 jeunes de 14 à 18 ans ont été sélectionnés pour en faire partie.

Côté projets d'investissement, la démolition du chantier brûlé de la crèche la Buissonnière a enfin pu être conduite, ainsi que le début de la reconstruction. L'achèvement du chantier est prévu pour juillet 2022. Le Conseil municipal s'est prononcé en octobre 2021 pour la réunion en un seul ensemble des sites Petite Buissonnière créée en novembre 2020 et future Buissonnière ; pour ce faire, il a fallu préparer et relancer la concession de service public pour le choix d'un nouveau prestataire au printemps 2021.

Le RAM a lancé en janvier 2021 le projet de Maison d'Assistantes Maternelles au sein de l'école Péguy-Dolto, qui poursuit 3 objectifs :

- Diversifier ce mode d'accueil à mi-chemin entre l'accueil familial et collectif et répondre à la demande des parents alors que ce mode est encore peu répandu à Marcq-en-Barœul
- Dynamiser le groupe scolaire Péguy-Dolto, voisin du quartier de la Briqueterie, qui connaît une baisse de sa mixité sociale et un défi pour accueillir plus d'enfants
- Soutenir l'emploi des assistantes maternelles du quartier de la Briqueterie, qui connaissent une difficulté d'accession à des contrats étant donné la réputation de ce quartier.
La Briqueterie connaîtra ces prochaines années une rénovation urbaine qui impactera l'activité des assistantes maternelles de ce quartier.

L'année 2021 a permis au RAM d'accompagner les candidatures, la constitution d'une équipe solide et la constitution d'un projet et d'un dossier d'agrément pour la structure.

Le RAM et le service petite enfance ont également travaillé en partenariat avec la direction des services techniques et de la PMI pour réaliser des plans et des travaux permettant de transformer 2 salles de classe de l'école Dolto en lieu d'accueil du jeune enfant.

Actions économiques – Emploi

Soutenir les entreprises locales pour renforcer l'attractivité de la ville

L'attractivité de Marcq-en-Barœul n'est plus à démontrer : la Ville compte 3 550 entreprises, un nombre en constante augmentation avec 630 entreprises créées en 2021. Aussi, chaque jour, 22 500 salariés viennent travailler à Marcq-en-Barœul, dont 4 000 marcquois et 18 500 non marcquois.

La Ville possède un tissu économique dense et diversifié, avec une majorité de TPE et des sièges sociaux importants.

Historiquement engagée aux côtés des entreprises, la Ville de Marcq-en-Barœul anime un partenariat avec ces acteurs de l'économie locale, en entretenant des liens réguliers via différentes manifestations et en poursuivant une politique d'accompagnement.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de partenariats avec la Métropole Européenne de Lille et le Conseil Régional des Hauts-de-France.

En raison du contexte particulier de l'année 2021, la traditionnelle cérémonie des Vœux aux acteurs économiques ou les olympiades inter-entreprises (tournoi sportif permettant de dynamiser les échanges inter-entreprises) n'ont pu être organisées. Cependant, 2021 a été marquée par un important renouvellement des locataires de « l'espace entreprise ».

Un travail de prospection et de promotion a permis d'anticiper les départs des locataires hébergés depuis dix-huit mois et sept nouvelles entreprises ont ainsi été intégrées courant 2021.

Œuvrer en faveur des acteurs économiques de proximité

La Ville a toujours privilégié le commerce de proximité, notamment car les commerçants et artisans contribuent au lien social et au bien-vivre au sein des différents quartiers marcquois.

Aujourd'hui, Marcq-en-Barœul compte 650 artisans et commerçants, dont 360 avec une vitrine et une boutique accueillant du public. La Ville se distingue de nombreuses autres par un taux de vacance commerciale extrêmement bas : à peine 4 % alors que la moyenne nationale est à 11 %. Ce dynamisme permet, en moyenne, l'ouverture de 15 à 20 nouveaux commerces chaque année.

Contrairement à beaucoup de villes qui connaissent une uniformisation et une paupérisation de leur offre commerciale, l'offre marcquoise est extrêmement diversifiée : cavistes, boutiques de prêt-à-porter, bijouteries, épicerie fine, fleuristes...

La Ville se distingue aussi par un grand nombre d'artisans d'art, notamment installés au village artisanal du Septentrion, et par de nombreux artisans qui organisent des cours de création artistique ou des ateliers « do it yourself ». De nombreux commerçants marcquois ont aussi compris qu'ils devaient s'emparer des nouvelles tendances : le e-commerce et le click & collect, ou le vrac et le zéro déchet, afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs.

La Ville est en première ligne pour les accompagner, en versant des subventions aux artisans et aux commerçants qui réalisent des travaux, car cela participe à la qualité d'accueil des clients au sein des commerces marcquois. L'année 2021 a d'ailleurs été marquée par l'entrée en vigueur des nouveaux critères relatifs aux aides directes aux artisans et commerçants (abaissement du seuil d'éligibilité et nouveau mode de calcul du taux d'intervention de la Ville).

En 2021, 20 commerçants ont ainsi été subventionnés pour un montant total de subvention de 147 480€ (un total de 48 commerçants représentant 390 000€ de subvention depuis le lancement de ce dispositif en 2019).

L'action municipale vise par ailleurs à assurer leur promotion et à les accompagner dans les étapes qu'ils traversent, ou encore en organisant des animations, en lien avec l'association de commerçants « Enseignes de Marcq », à l'occasion des fêtes de fin d'année ou d'autres moments festifs.

Il s'agit également de les mettre en relation avec différents interlocuteurs : les professionnels déjà installés, les chambres consulaires, la Métropole Européenne de Lille ou encore le Conseil Régional des Hauts-de-France.

L'année 2021 a également été marquée par l'organisation de Label' Marcq : le Salon des artisans et commerçants que la Ville de Marcq-en-Barœul organise tous les deux ans. Sur une journée, cinquante exposants ont pu vendre leurs produits et services et profiter d'une visibilité exceptionnelle avec plus de 2 000 visiteurs. Cet événement, désormais installé dans le paysage marcquois, est attendu et apprécié des commerçants et des marcquois.

S'agissant du commerce non sédentaire, l'année 2021 correspondait à la première année pleine du nouveau marché Place Doumer chaque dimanche matin. Ce marché, principalement tourné vers l'alimentaire, vient s'ajouter aux quatre autres marchés d'ores et déjà mis en place sur la ville. Pour la première fois, la Ville de Marcq-en-Barœul a également organisé un marché nocturne réunissant des artisans locaux et des créateurs. Cette nouvelle manifestation a rencontré un franc succès avec 20 exposants et de très bons retours de la part du public.

Lors de cette année particulière, la Ville de Marcq-en-Barœul a souhaité accompagner la relance de l'économie locale en organisant une exposition photo, reprenant les portraits de 55 artisans et commerçants locaux, installés sur les grilles des parcs marcquois. Ce coup de projecteur sur ces acteurs de l'économie de proximité a permis de réinsister sur l'importance de ces professionnels dans la construction du lien social au sein des quartiers marcquois.

2021 a par ailleurs coïncidé avec l'ouverture d'un nouvel équipement commercial piloté par la Ville : le salon de thé intégré au Carré Saint Joseph. Cette année a également vu l'achèvement des travaux du Pont des arts, qui accueille une brasserie au sein de son pôle culturel.

Œuvrer en faveur de l'emploi des marcquois

A Marcq-en-Barœul, l'augmentation du chômage enregistrée en 2020, suite aux différents confinements, s'est complètement inversée tout au long de l'année 2021, avec une baisse continue trimestre après trimestre. A l'échelle de la métropole lilloise, Marcq-en-Barœul se distingue par une dynamique particulièrement positive avec une baisse plus marquée que dans les autres villes.

A Marcq-en-Barœul, le taux de chômage s'élève désormais à 8 % (contre 8,9 % en 2020, et jusqu'à 12,2% en 2015). Il s'agit là du plus bas niveau du taux de chômage depuis 7 ans.

La Ville compte :

1 580 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans aucune activité) : - 18% en 1 an

2 548 en catégorie ABC (comprenant les demandeurs d'emploi qui ont exercé une activité à temps réduit le mois précédent)

Le chômage des jeunes connaît lui aussi une diminution conséquente : - 18,3% en 1 an

La Ville de Marcq-en-Barœul s'est adaptée au contexte sanitaire en renouvelant son action d'envergure métropolitaine avec le Forum de l'Entreprise et de l'Emploi, organisé de façon dématérialisée, sur deux jours, avec 12 ateliers en visio-conférence, auxquels ont assisté plus de 150 personnes.

En parallèle, la Ville de Marcq-en-Barœul s'est mobilisée aux côtés de ses partenaires historiques (Pôle Emploi, le Centre Social et Culturel de Marcq-en-Barœul et la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest) pour construire et proposer deux manifestations à destination des demandeurs d'emploi marcquois : « Une semaine pour un job » et « #tousmobilisés ».

De même, la Ville de Marcq-en-Barœul a poursuivi l'animation de l'outil « Mon Job à Marcq », plateforme numérique gratuite permettant d'agir au long cours en faveur de l'emploi local.

Cet outil en ligne permet aux entreprises marcquoises de poster leurs offres d'emploi et aux habitants de postuler ou de recommander, pour un poste donné, une personne de leur entourage. A fin 2021, 630 entreprises et 1 200 habitants étaient inscrits sur cette plateforme.

Une politique sportive volontariste

En 2021, malgré la crise sanitaire et les mesures imposées, la ville a maintenu une politique volontariste pour la promotion des activités physiques et sportives et de la santé.

La Direction des Sports et de la Santé a bénéficié d'un budget de fonctionnement de 765 131€ pour le chapitre des dépenses et de 202 824€ pour le chapitre des recettes hors masse salariale, soit un déficit de 562 307€.

Une promotion des activités physiques et sportives active et volontariste malgré la crise sanitaire

➤ **Maintien de l'aide technique et logistique pour l'enseignement de l'EPS à l'école**

Au niveau des écoles élémentaires marquoises, par la mise à disposition de 7 éducateurs territoriaux, techniciens qualifiés, agréés par l'Education Nationale, pour 12 écoles élémentaires. Pendant les fermetures des équipements sportifs les agents ont dispensé les cours d'EPS en extérieur dans les cours d'écoles.

- **Continuité du programme Sport-Santé sur ordonnance**, programme d'activités physiques adaptées à destination des personnes atteintes d'Affection Longue Durée. 138 patients accueillis (+ 19 personnes soit +16% / 2020)
- **Organisation du Salon du Sport et de la Santé sous protocole sanitaire**, seule manifestation sportive, sous protocole sanitaire strict qui a pu être mise en œuvre. Il a réuni 40 associations sportives pour environ 4 000 visiteurs.

Un soutien aux associations sportives maintenu, adapté à la crise

➤ **Maintien du soutien Financier :**

- par des subventions annuelles de fonctionnement. L'enveloppe budgétaire allouée aux associations a été augmentée par rapport à 2020 (356 050€ pour 25 associations sportives, + 25 350€ soit +7,6%)
- par des subventions exceptionnelles concernant des événements rayonnants pour la ville et non prévus dans leur budget associatif, ont été attribuées pour un total de 118 000€ (3 associations sportives concernées)

➤ **Une aide Logistique :**

- par la mise à disposition d'équipements sportifs et de matériel

➤ **Un accompagnement Technique :**

- par le détachement d'agents municipaux en fonction des directives gouvernementales pour la pratique du sport. Mise à disposition de 7 agents à raison de 10h/semaine pour 6 associations sportives.

Une crise sanitaire sans effet sur le développement du patrimoine sportif

- Une gestion des plannings d'occupation adaptée et optimisée
- Mise en place de protocoles sanitaires dans l'ensemble des équipements sportifs
- Un entretien régulier pour garantir des conditions d'hygiène et de sécurité
 - 186 équipements sportifs ont subi les contrôles réglementaires (5 400€).
 - 9 400 heures de nettoyage des bâtiments sportifs effectuée d'une part par les agents municipaux (4 responsables de sites, 7 agents d'entretien) et d'autre part par 2 sociétés privées (145 000€)
 - 180 interventions des services techniques sur l'ensemble des équipements sportifs

- Un patrimoine sportif qui évolue et se développe en fonction des nouvelles pratiques et des nouveaux modes de fonctionnement.

Stade Niquet : réfection totale de la toiture du club house : 60 000€

Salle Herzog : Mise aux normes ADAP : 60 000€

Piscine Municipale : Réfection du toboggan aquatique : 25 000€

Une promotion de la santé soutenue à destination de tous spécifique à la crise

- Mise en accessibilité 24h/24h de 90% des 49 défibrillateurs sur le territoire marquois
- Installation de 3 nouveaux défibrillateurs (Parking stade Gilles D'Halluin, centre équestre régional, septentrion, 4 440€)
- Obtention du Label « Ma commune a du cœur » pour la 7^{ème} année consécutive.
Label d'excellence 3 Cœurs qui récompense la Ville pour sa démarche de prévention des accidents cardio-vasculaires.

Accompagner la transition écologique dans les équipements sportifs

- Installation de poubelles sélectives dans tous les équipements sportifs (5 550€)

Actions développées pendant les périodes de confinement, grâce au redéploiement du personnel disponible

Gestion des Centres de vaccination à l'Hippodrome Serge Charles de Mars à Septembre 2021

- Recherche du personnel médical
- Gestion des équipes
- 194 000 personnes vaccinées

L'éducation de nos enfants

En 2021, les écoles ont de nouveau été marquées par la nécessité de faire face à la crise sanitaire et de maintenir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles.

Pour autant, la Ville ne renonce pas à mener une politique éducative ambitieuse en faveur des jeunes marquois.

La Direction de l'Enseignement a bénéficié d'un budget de fonctionnement de 2,19 millions d'euros pour le chapitre des dépenses et de 1,49 millions d'euros pour le chapitre des recettes.

Faire face à la crise sanitaire

Le budget en **matière des produits d'hygiène et d'entretien est porté à 83 500€** et a permis de mettre en application les différents protocoles sanitaires dans tous les bâtiments municipaux et d'assurer un maximum de sécurité sanitaire pour tous les usagers et le personnel municipal.

Cet effort, mis en œuvre depuis le printemps dernier, a été nécessaire pour ne pas fermer des écoles et permettre aux familles de reprendre leurs activités professionnelles sereinement.

Un service de restauration innovant

La Ville propose aux enfants un repas équilibré, avec chaque jour, 20% du menu issu de l'agriculture biologique. La qualité des produits est une exigence forte : des produits labellisés, frais, de saison dans le respect des principes du développement durable et de l'équilibre alimentaire, des produits issus très majoritairement d'éleveurs, de maraichers, de producteurs régionaux.

La Ville a renouvelé son appel d'offre le 1^{er} septembre 2021. Elle a entrepris une démarche participative pour mieux cerner les enjeux et les attentes envers le service de restauration scolaire pour les quatre années à venir. Elus et représentants de parents d'élèves se sont associés pour réaliser un cahier des charges innovant qui a pris en compte les besoins sociétaux, environnementaux et nutritionnel tout en garantissant des dépenses maîtrisées et un égal accès à tous à une nourriture variée et de qualité.

Une politique éducative ambitieuse

La Ville met à la disposition de la communauté éducative les moyens nécessaires et concrets afin de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants marquois.

L'amélioration de la prise en main des outils numériques par les élèves et les enseignants s'est révélée indispensable pendant la crise sanitaire et l'installation des classes virtuelles utiles pour maintenir les liens entre les professeurs et leurs élèves. Le plan informatique a donc été renforcé avec la mise à disposition d'ordinateurs en fond de classe en complément des salles informatiques et des tableaux blancs interactif déjà déployés dans toutes les classes élémentaires.

Afin de favoriser la lecture, une carte cadeau d'une valeur de 20€ à faire valoir à la librairie « la Forge » est offerte à chaque élève quittant le premier degré (13 000€). Cette volonté de faire travailler les acteurs économiques locaux se traduit également par la remise à chaque élève d'une coquille de Noël produite par les boulangers de Marcq en Baroeul (8 000€).

Tous les enfants du CM2 ont profité d'une journée sur la côte d'opale avec découverte de l'univers portuaire et de la pratique du char à voile (21 700€).

Le respect du choix des familles

Afin de proposer de la souplesse aux familles, sont mis en œuvre avec d'autres communes voisines des accords de réciprocité en matière scolaire, qui permettent d'accueillir des enfants non-marcquois dans les écoles marcquoises (52 000€).

La scolarité des enfants marcquois ayant choisi l'enseignement privé, est également pleinement soutenue, dans le cadre de la restauration scolaire et du forfait d'externat versé annuellement aux écoles privées (912 000€). De même, ces dernières sont invitées à prendre part aux actions pédagogiques menées par le service culturel (intervention dans les écoles d'intervenants, visite de la corderie, école et cinéma, ...) et par le service des sports (intervention des éducateurs sportifs, mise à disposition de la piscine, des salles de sports) au même titre que les écoles publiques.

L'école européenne

L'École Européenne de Lille Métropole, neuvième groupe scolaire publique de la commune, bénéficie d'un budget de fonctionnement de 108 000€ et la mise en place de son co-financement avec les collectivités territoriales partenaires.

Deux nouvelles classes ont été entièrement équipées pour la rentrée de septembre.

Culture & Patrimoine

2021 a été marquée par 2 éléments importants : l'impact de la crise sanitaire et l'extension du périmètre d'activité de la Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine.

La politique culturelle a été dynamique, innovante et à l'écoute des usagers malgré la crise sanitaire.

La DAC a bénéficié en 2021 d'un budget global de fonctionnement de 705 744€

Dont 82 673€ de frais de nettoyage des équipements culturels

Dont 104 400€ pour les subventions accordées aux associations

Et dont 21 300€ pour les abonnements (journaux, magazines, ...) pour l'ensemble de la collectivité.

L'enveloppe budgétaire allouée aux subventions aux associations culturelles et patriotiques a été maintenue.

Malgré la crise, les services ont toutefois poursuivi leurs missions au sein des différents équipements culturels municipaux.

Les Journées du Patrimoine ont pu être organisées et le festival Contes et Légendes a pu être décalé, contrairement à la Fête de la Musique qui n'a pu se tenir mais pour lesquels les cachets artistiques ont néanmoins été versés afin de soutenir les artistes.

Parallèlement, de nouvelles initiatives d'aide aux associations artistiques ont vu le jour telles que « *Les fenêtres sur l'Art* » ou « *Confinés mais cultivés* ».

Les galeries d'exposition de la Corderie et du Minorelle ont permis de mettre en avant tant des associations ou artistes locaux que des artistes de renom.

Les recettes de la DAC avaient permis un taux d'autofinancement de 48 %, hors masse salariale. En 2021 malheureusement, les recettes ont dû être revues à la baisse du fait de la crise sanitaire. Outre la baisse du nombre des inscriptions, la Ville a souhaité accorder une remise gracieuse de 60% du montant annuel des droits d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021 lorsque les pratiques artistiques avaient été impactées par la crise sanitaire. L'effort financier de la Ville s'élève à 83 610 €.

Le surcroît d'activité liée à l'ouverture de 2 nouveaux équipements (le Minorelle et la salle de répétition du pont des Arts), la mise en place de nouveaux partenariats avec la Holding Barbieux pour le cinéma et le déploiement naturel des classes CHAM du Conservatoire se sont fait à masse salariale constante, sans création de poste.

L'année 2021 a également été marquée par la concrétisation de deux projets culturels d'envergure : le Pont des Arts et le Minorelle.

Le Pont des Arts est constitué d'un cinéma trois salles géré en DSP par la Holding Barbieux, d'une brasserie, d'une salle festive et d'une salle de répétition pour orchestres.

Il a ouvert ses portes en juin 2021. Depuis, le bilan d'activités du cinéma est un incontestable succès.

La dynamique de fréquentation des cinémas mesurée au niveau national a profité au Pont des Arts et a été amplifiée par l'attrait d'un nouveau cinéma et ce, malgré la mise en place du « pass sanitaire » en juillet qui a freiné l'activité. Quoiqu'il en soit, le bilan des 6 premiers mois dépasse les prévisions avec 66 684 entrées payantes (entre le 16 juin et le 31 décembre 2021)

152 films ont été proposés aux spectateurs, soit 6 films chaque semaine (hors avant premières et séances spéciales) et 3 121 séances, dont 94 films ART et ESSAI (soit 62% de films ART et ESSAI et 37% de séances ART et ESSAI).

Autre projet municipal d'envergure ouvert en 2021, **le Minorelle** : un concept original dédié à la culture et aux activités de loisirs, regroupe « le Jardin Minorelle », espace arboré et couvert de 250 m², et une galerie d'exposition.

Depuis son ouverture en juin 2021, le Minorelle consolide sa visibilité ainsi que ses activités culturelles et de restauration. Plus de 11 000 visiteurs sont venus apprécier les expositions ou participer aux ateliers proposés in situ.

Enfin, des travaux ont été engagés au **Colisée Lumière** courant 2021 afin de redonner à l'équipement sa vocation originelle d'activité théâtrale.

Autres activités du Pôle de la Cité

1/ Des évènements adaptables

2021 a été marquée par une activité en dent de scie en raison de la crise sanitaire, ainsi que par des reports ou annulations d'évènements.

Les différents protocoles sanitaires ont néanmoins permis de réaliser quelques opérations :

- Forum des associations en septembre,
- Saint Vincent – Journée du Patrimoine,
- Noël à l'Hippodrome.

Les manifestations ont vu leur forme adaptée pour répondre aux contraintes, notamment avec la mise en place du Pass Sanitaire.

2/ La Ferme aux Oies

Celle-ci a pu fonctionner sur la période estivale quasi normalement avec 23 617 entrées payantes.

Il en est de même avec Marcq Plaisance : 1 713 locations.

Les activités en extérieur, ont pu être finalement maintenues malgré les différents protocoles.

Pour appliquer ces derniers, il a fallu recruter du personnel saisonnier pour assurer les missions de contrôle.

3/ Un Centre de Vaccination en constante évolution

Du 20 mars au 27 septembre, puis du 06 décembre jusqu'à la fin de l'année 2021, le Centre de Vaccination intercommunal au départ, a poursuivi sa mission avec la Clinique du Bois et la Ville.

C'est au total plus de 184 000 vaccinations qui ont été réalisées 7 jours sur 7, à l'Hippodrome puis au Pont des Arts.

La Ville a pris en charge la logistique relative à l'accueil, la gestion administrative, l'entretien, le fonctionnement global du centre complémentaire à l'opérateur médical qui a assuré les protocoles relatifs à la vaccination dans ce centre qui a joué un rôle très important dans la métropole.

Une politique de la Ville encore plus proche

En 2021, l'action de la politique de la ville a une nouvelle fois été fortement orientée sur la réussite éducative des enfants. Le partenariat avec l'association « la Sauvegarde du Nord » a été poursuivi au travers un programme de 5 actions mises en œuvre dans les écoles Dolto et Péguy mais également au collège du Lazaro. L'objectif de ce panel d'actions est de permettre de réunir les bonnes conditions nécessaires aux apprentissages scolaires.

Ce programme de réussite éducatif a été complété par un soutien financier au centre social et culturel, à hauteur de 7 550€, pour l'accompagnement des enfants inscrits dans le cursus DEMOS. Un atelier de journalisme a été proposé aux jeunes du quartier de la Briqueterie. Par la réalisation d'un documentaire, les jeunes ont pu travailler sur l'analyse des informations véhiculées dans les médias et les réseaux sociaux.

Pour les jeunes plus fragilisés, la prévention spécialisée n'a pas été oubliée bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence communale, avec l'attribution d'une subvention de 30 000€ au club de prévention marquois, le FCP.

Dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier de la Briqueterie, le cabinet de psychologie urbaine a poursuivi le deuxième volet de la concertation au cours du premier trimestre 2021.

La Ville de Marcq-en-Barœul et le bailleur ont souhaité poursuivre une nouvelle méthode de diffusion d'explication et de partage du projet de réhabilitation du quartier avec les habitants, à l'image de la phase de concertation initiée lors de la mission de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère. Ce deuxième volet de dialogue avec les habitants a été financé à hauteur de 19 200€ par la Ville.

Les travaux de rénovation des parties communes et des locaux associatifs ont été poursuivis avec une participation financière de la ville à hauteur de 14 000€.

La délégation « Egalité femmes-hommes » a soutenu l'association FACE MEL à hauteur de 7 200€ pour l'action « Les filles ont le sens de l'orientation » au collège des Rouges-Barres. Il s'agit d'accompagner 2 groupes de 15 jeunes filles en classe de quatrième afin de lutter contre les stéréotypes d'orientation scolaire par rapport aux métiers à responsabilités et/ou dits masculins.

Le centre d'information du droit des femmes et des familles a été accompagné financièrement pour ses permanences hebdomadaires en mairie.

À l'occasion du 8 mars, un projet collectif, mettant en valeur les Marcquoises dans leur diversité a été initié et une vidéo a été réalisée pour promouvoir l'égalité femmes-hommes.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, une semaine thématique a également été organisée.

Une Ville solidaire engagée auprès des seniors et des plus fragiles

Dans un contexte marqué par des évolutions démographiques et sociales, par la pandémie et les nombreuses règles sanitaires, la Ville de Marcq-en-Barœul entend être une Ville solidaire à plusieurs égards.

En 2021, la Ville de Marcq-en-Barœul et son Centre Communal d'Action Sociale se sont toujours adaptés pour rester mobilisés auprès des seniors marcquois. Face aux risques de dégradation de l'autonomie et d'isolement, l'accompagnement à domicile et le maintien du lien social sont restés des priorités.

Si chaque année, la Ville offre différentes actions et manifestations, y compris son soutien aux clubs d'ainés pour favoriser le lien social. En 2021, la Ville a eu des difficultés pour les maintenir avec le contexte sanitaire toujours dégradé. Elle a pour autant mis tout en œuvre pour proposer les actions prévues pour un total de dépenses de fonctionnement de 57 300€.

La prévention de l'autonomie s'est traduite par de nombreuses actions, de grands évènements et la démocratie participative pour une dépense de 4 888€.

Dans le cadre du dispositif « On s'ménage » proposé par la Résidence Paul Cordonnier, les seniors vivant à domicile ont pu bénéficier d'une conférence sur le stress, animée par un psychologue clinicien, découvrir la réflexologie plantaire, le qi gong et la gymnastique cognitive.

Un nouvel évènement d'économie sociale et solidaire a été organisé en partenariat avec Coté Feel Good qui a proposé une boutique éphémère et des ateliers bien être à destination de tous les seniors. La Ville a offert dans le même temps une conférence « numérique et internet : Moteur Du bien vieillir ».

Le programme de la semaine bleue s'est articulé autour du plaisir et du bien-être. Le programme a été réparti sur 17 jours avec 455 entrées aux différentes animations (spectacle à Charcot, projection du patrimoine des bâtiments municipaux, visites guidées, marche bleue, cinéma, atelier intergénérationnel sur le numérique). Une nouvelle action de théâtre d'intervention « la santé des aidants ET MOI ? », a été présentée durant cette semaine par une compagnie théâtrale, sur la question de l'aide aux aidants.

Attachée à la démocratie participative, la Ville a renouvelé son conseil des seniors au printemps, afin d'impliquer les seniors sur 4 thématiques : le bien vieillir, l'intergénération, le numérique et la communication. La Ville valorise aussi la contribution à la vie locale des seniors marcquois en adhérant au Réseau Francophone Villes Amies des Aînés. Le salon senior a quant à lui été reporté en 2022.

Comme certains temps forts n'ont pas pu avoir lieu, la Ville a souhaité apporter convivialité et festivité en offrant deux banquets en fin d'année. En complément, des ballotins de chocolats et des places de cinéma ont également été offerts aux seniors marcquois, pour un budget total de 37 390€.

La Ville a également maintenu son soutien aux associations d'ainés lors des nouvelles mesures sanitaires afin que les 6 clubs d'ainés puissent accueillir leurs adhérents dans de bonnes conditions et leur permettre de partager des moments de convivialité. Ce soutien aux clubs se traduit par 7 842€ de dépenses de fonctionnement.

L'achat du mobilier de la nouvelle salle Lambrecq a été reporté en 2022 au vu du retard des travaux. En 2021, ce sont près de 1 600€ engagés en investissement pour renouveler du gros électroménager dans les foyers d'ainés. Mais la crise sanitaire a malheureusement eu des conséquences sur leurs fonctionnements avec une réouverture tardive en juin.

Afin de lutter contre l'isolement, des appels téléphoniques aux membres des clubs ont été mis en place durant la période de fermeture, comme aux séniors inscrits sur le registre communal des personnes vulnérables.

La Ville est également restée très attentive aux résidents des structures marquoises, au travers d'offres spécifiques (spectacles, chocolats, fleurs, apéritifs fête des mères) D'autres actions exceptionnelles ont aussi été mises en place comme la distribution de 980 chocolats de pâques et 800 brins de muguet aux bénéficiaires des services du CCAS, aux personnes isolées et à tous les résidents âgés des différentes structures de la Ville pour une dépense de 5 600€.

La Ville via son CCAS, a garanti la prise en charge de personnes âgées en perte d'autonomie au travers de ses services d'aide et d'accompagnement à domicile et de portage de repas. Ce sont ainsi 46 729 repas qui ont été distribués et 28 776 heures d'aide à domicile qui ont été réalisées. En favorisant la mobilité, au travers de ses dispositifs gratuits (TULIP), la Ville a poursuivi son action de prévention de l'isolement en remboursant les abonnements ILÉVIA aux plus modestes (65 ans et plus non-imposables) impactant les dépenses de fonctionnement du CCAS.

En 2021, la ville a donc réaffirmé son soutien envers les plus fragiles, par des subventions aux associations tel le Centre Local d'information et de Coordination Cœur de Métropole, pour une dépense totale de 8 550€, et par une subvention de 1 250 000€ au CCAS. Acteurs incontournables de l'action sociale de proximité, les services du CCAS se sont mobilisés dans les principaux champs suivants : lutte contre la précarité et l'isolement, accès aux droits, soutien au logement, à l'hébergement, et aux personnes en situation de handicap. C'est ainsi que la Ville anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées, et les nombreuses associations.

En plus de ses missions d'aides légales, des aides sociales ont été accordées à des foyers fragilisés.

Près de 260 familles ont ainsi bénéficié d'une aide d'urgence alimentaire, avec en 2021, le soutien du Département du Nord par le biais des filières de productions agroalimentaires et de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais.

L'opération « mini séjours d'été » a été reconduite en partenariat avec le centre social et culturel pour permettre à 19 enfants et 5 adolescents de partir en séjour à OLHAIN.

La collecte nationale de la banque alimentaire du Nord, en novembre 2021, a permis de recueillir 3.815kg de denrées de meilleure qualité, de produits d'hygiène et de produits destinés à la petite enfance.

De nombreux moyens sont mis à disposition des Restos du cœur et de la banque alimentaire.

L'action de Noël ensemble, le 11 décembre, a été reconduite par le service de l'action sociale en partenariat avec le Lions Club et le Centre Social et Culturel, mais dans un contexte sanitaire contraignant (pass sanitaire). Un après-midi festif autour d'un spectacle au Théâtre Charcot et d'une distribution de cadeaux et de friandises : 33 familles présentes et 71 enfants ont participé.

Une nouvelle action de Noël solidaire menée en partenariat avec le Lycée professionnel Joliot Curie de Oignies a permis à 30 personnes isolées de passer un après-midi festif autour d'un goûter et

d'activités : socio-esthétique, décoration/arts de la table et l'image de soi. Chaque usager s'est vu remettre un cadeau à la fin d'un spectacle proposé par les élèves.

Le service action sociale a obtenu la labellisation « Aidants Connect » qui permet d'accompagner les publics les plus précaires en matière de démarches numériques.

98 personnes se sont présentées dans notre service pour être accompagnées sur des démarches soit 12% de son public, 40 personnes ont plus de 60 ans.

En 2021, 186 personnes allocataires du RSA orientés par la MDIE – Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi ont été accompagnées dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion (PDI). Les objectifs d'accompagnement de l'usager sont définis lors de l'entretien d'accueil entre l'allocataire et le référent. Ils se déclinent en plusieurs axes : logement, santé, autonomie sociale, accompagnement budgétaire, remobilisation vers l'emploi, démarches administratives.

Le service Habitat-Logement de la Ville accompagne, en partenariat avec les bailleurs sociaux, les personnes en recherche d'un premier logement ou d'un logement adapté à leur situation familiale. Il oriente, conseille dans les démarches d'accès au logement social et travaille sur les attributions des logements appartenant aux bailleurs. Ce service fait partie des lieux labellisés mis à disposition des demandeurs afin de connaître l'environnement des quartiers et les délais d'attente, ainsi que pour enregistrer les demandes ou apporter des modifications ou renouveler une demande avec le Système National d'Enregistrement.

La Ville est partenaire avec 9 bailleurs sociaux ainsi qu'avec Soliha (SOLIdaires pour l'HABitat).

Au 1^{er} janvier 2021, la Ville compte 3 366 logements sociaux et 17 750 résidences principales (sous réserve d'une confirmation par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer-DDTM), soit un taux de logements sociaux de 18,96%.

Les permanences téléphoniques sont tenues tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h, en 2021, le service a géré 2 355 appels et 425 courriels. Ces chiffres sont en hausse puisque 1 922 appels et 348 courriels étaient comptabilisés en 2020.

L'innovation numérique au cœur de la Ville

Assurer le bon fonctionnement du vaccinodrome

Afin d'accompagner les marcquois dans leurs démarches d'inscription à la vaccination, une plateforme téléphonique a été mise en place. 26 500 appels ont été reçus.

En parallèle, pour le bon fonctionnement du vaccinodrome, des outils informatiques ont été déployés. Cela a concerné des liens internet redondants de type fibre optique, des ordinateurs et des imprimantes. Les personnels administratifs, issus des 7 Villes ont également été accompagnés quotidiennement dans l'utilisation de ces outils, en semaine et durant les week-ends.

Poursuivre le développement de l'infrastructure informatique

Le Pont des arts et le Minorelle, nouvelle locomotive culturelle du quartier du Bourg, ont été intégrés dans le système d'information de la Ville grâce à des liens fibre optique. Des bornes WIFI ont également été déployées pour fournir un accès internet gratuit de qualité aux usagers sur ces sites.

Développer des outils collaboratifs ou innovants

En vue d'améliorer le service rendu aux marcquois, la Ville a déployé un « cloud municipal » pour ses agents et élus. Cet outil permet de partager simplement et rapidement des documents depuis n'importe quel emplacement, avec n'importe quel type d'équipement (ordinateur, smartphone, tablette, ...). Cette solution a permis notamment de dématérialiser les commissions d'achats. A ce jour, plus de 50 utilisateurs ont accès à cet outil. Une évolution est prévue en 2022 afin d'ajouter une dimension collaborative à cet outil, à savoir permettre à plusieurs personnes de modifier de manière simultanée un même document.

La Ville a commencé à interfacier ses services en ligne avec le dispositif France Connect pour simplifier et faciliter l'accès aux usagers. Cette solution proposée par l'État permettra une authentification unifiée, à savoir une authentification simple et sécurisée sur les sites municipaux, avec un identifiant unique, celui utilisé pour les impôts ou Ameli.

Permettre une continuité d'activité durant la pandémie

La pandémie a induit de nouvelles pratiques et a eu pour conséquence une accélération de l'utilisation des outils numériques. Cela s'est poursuivi en 2021 par le déploiement d'outils de télétravail pour 62 agents.

Renforcer la sécurité informatique

Face à l'explosion des menaces informatiques et dans un souci d'amélioration permanente de la sécurité informatique, la DSI a mené de nombreuses actions pour renforcer la sécurité informatique. Cela s'est traduit par la poursuite du renforcement de la sécurité des mots de passe des utilisateurs.

La solution de sécurité informatique protégeant les échanges avec Internet a été remplacée. Cette solution, qui intègre les toutes nouvelles technologies, permet de protéger l'ensemble des sites municipaux (Hôtel de Ville, CCAS, crèches, écoles, ...) des menaces informatiques de plus en plus sophistiquées. Elle apporte également un niveau de sécurité supplémentaire pour les accès distants utilisés dans le cadre du télétravail.

Des actions de sensibilisation des utilisateurs sur les bonnes pratiques ont également été menées, cela s'est traduit notamment par une simulation de campagne de « phishing » pour réaliser un état des lieux du niveau de sensibilisation des collaborateurs et rappeler les bonnes pratiques.

Dans le cadre du plan de relance, la Ville a été retenue pour la mise en place d'un parcours cybersécurité ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) subventionné à hauteur de 90 000€. L'objectif recherché est d'améliorer significativement et durablement le niveau de sécurité du système d'information de la Ville. En 2021, la Ville a commencé à se faire accompagner par la société Orange Cyber Défense pour la réalisation d'un état des lieux organisationnel et technique basé notamment sur des tests d'intrusion, des actions de formation et de sensibilisation, un accompagnement à la mise en œuvre de mesures urgentes et l'établissement d'un plan d'action. Ce pack initial qui va se poursuivre en 2022 et sera suivi d'un pack relais dont l'objectif sera d'apporter des actions concrètes pour améliorer l'indice de cybersécurité de la Ville.

Sécuriser le domaine public grâce des outils de vidéoprotection de plus en plus modernes

La sécurisation du domaine public a continué à être renforcée par la poursuite du déploiement de 13 nouvelles caméras de vidéoprotection.

Pour permettre la poursuite du déploiement de nouvelles caméras, une procédure marché a été lancée pour acquérir de nouveaux serveurs de vidéoprotection. Ils seront mis en service en 2022 et permettront de gérer jusqu'à 300 caméras.

Pour limiter le nombre d'heures de relecture, estimé à 400h en 2021, il a été décidé d'acquérir une solution de relecture rapide. Cet outil, basé notamment sur des technologies d'intelligence artificielle permet de retrouver plus facilement et plus rapidement des faits de délinquance. Cette solution sera mise en place en début d'année 2022.

Rechercher des subventions pour les projets

Afin d'optimiser les dépenses publiques, de nombreuses demandes de subventions ont été déposées et acceptées. Le montant des subventions s'élève à plus de 217 000€. Elles concernent :

- L'audit cybersécurité de l'ANSSI, pour un montant de 90 000€. 40 000€ étant consacrés à la réalisation d'un audit interne aboutissant à l'établissement d'un plan d'action. 50 000€ pour apporter des actions concrètes afin de relever significativement le niveau de sécurité informatique de la Ville.
- Pour la vidéoprotection, une subvention d'un montant de 59 253€ a été accordée dans le cadre des dotations du Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance (FIPD). Cela permettra de financer la solution de relecture rapide et l'ajout de nouvelles zones vidéoprotégées.
- La mise en place de France Connect, pour un montant de 5 000€
- Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires qui vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique dans le cadre du plan de relance. Cela permettra de doter les écoles de tablettes PC. Le montant de la subvention est de 47 996€. Le dossier a été instruit par la Direction de l'Enseignement en collaboration avec la DSI.

Basculer vers des solutions innovantes en mode hébergé

L'évolution marquée des Systèmes d'Information va avoir un impact sur le budget de fonctionnement. En effet, les éditeurs basculent de plus en plus sur des formules de location et ne proposent plus leur solution en mode d'acquisition.

Unifier les comptes utilisateurs

La convergence des comptes utilisateurs vers une interface unifiée doit être une priorité qui va avoir un coût en logiciel, et du temps en personnel. Cette évolution apportera un gain de temps pour les services dans l'exploitation des données et un meilleur ciblage des communications envers les administrés.

Cadre de vie et qualité urbaine de la Ville

Engagés dans la 2^{ème} année de la crise COVID, les services techniques municipaux se sont adaptés et ont développé de nouveaux process dans l'organisation et les stratégies de service pour répondre au mieux aux attentes techniques et la conception/réalisation des projets définis pour le mandat.

Sur le plan des espaces verts, malgré les contraintes sanitaires, les 2 programmes de plantations denses liés au renforcement du patrimoine arboricole ont permis de planter sous la forme du process « Miyawaki » plus de 10 000 arbrisseaux afin de lutter contre les îlots de chaleur.

Outre ces plantations, la Ville a livré le Jardin des Senteurs situé dans le quartier Rouges-Barres pour faire redécouvrir la variété olfactive des végétaux. On notera que l'aire de jeux a été conçue en incluant la thématique « jeux handicapés ».

S'agissant du domaine public, la Ville a confirmé son programme de rénovation de l'éclairage public en remplaçant les sources au sodium par des sources LED, nettement moins énergivores en intégrant des programmations de réduction de puissance.

Malgré les contraintes liées au COVID et la nécessité d'engager des procédures de maîtrise d'œuvre, les services municipaux ont conçu l'ensemble des CCTP qui permettront de sélectionner les maîtrises d'œuvre et mettre en chantier, à partir de 2022, les projets suivants :

- La construction d'une 2^{ème} salle de sports dans le quartier des Rouges-Barres incluant la rénovation partielle de l'ancienne salle tout en associant les nouvelles règles liées au décret tertiaire par l'usage de la géothermie.
- La construction de la MJ du Pont associée à un espace de restauration scolaire avec une volonté de créer un bâtiment vertueux pour l'environnement avec une notion bas carbone et énergie passive.
- L'extension du conservatoire, construction d'un bâtiment de 500 m² positionné en fond de jardin de l'école de musique relié par un patio, permettra à la fois de répondre à la capacité de la structure mais aussi d'être conforme aux normes PMR.
- La halle sportive à la ferme aux oies, cet espace correspond à un vaste préau accessible à tous, permettant la pratique de jeux collectifs par un public sans encadrement.
- Le skate park a été engagé dans la phase conception ainsi que pour les premiers travaux de fond de forme. Suite à un retard sur la fabrication des modules béton, il sera livré mi-2022.
- Le kiosque à musique implanté dans le parc Valmy, allie un esprit vintage dans une construction contemporaine.
- La Maison du Développement Durable située rue du Docteur Ducroquet qui accueillera à terme toutes les initiatives liées à la pratique de modes de cultures et de comportements innovants au regard des ressources et énergies.
- L'espace de coworking assimilé à une rénovation partielle du bâtiment « restauration » de l'Hippodrome. Celui-ci permettra à terme de redonner une dynamique dans les nombreuses fonctions et pratiques de ce « poumon vert en cœur de ville ».

- La ludothèque correspondant au 8/10 rue Raymond Derain, a vu son permis de construire délivré, ceci permettra d'engager les travaux de démolition/reconstruction dans le respect de l'architecture « flamande » dans le courant de l'année 2022.

Les chantiers en cours de réalisation :

- Le Colisée Lumière, redeviendra au terme de ces travaux de rénovation, une structure dédiée au théâtre incluant une mise aux normes PMR.
- Le chantier de la crèche de la Buissonnière, après l'incident qui a provoqué la destruction du bâtiment par incendie, a été relancé pour une livraison prévue mi-2022.
- La MAM, ce nouvel espace inséré dans l'enceinte de l'école Dolto, permettra d'accueillir des assistantes maternelles

Ont été réalisés et livrés :

- Le Pont des Arts composé de 3 salles de cinéma, d'une salle polyvalente, d'une salle de répétition et d'une petite brasserie, a été livré et rencontre un vif succès.
- L'espace Minorelle situé rue Raymond Derain, cette ancienne école a retrouvé tous ses titres de noblesse avec la création d'un vrai espace d'expositions culturelles, souligné par un jardin d'hiver positionné sous une pyramide en verre et d'un salon de thé qui renforce l'animation.
- L'extension du Musée des Télécommunications sera inaugurée courant du 1^{er} semestre 2022.
- La rénovation des façades de l'Hôtel de Ville a permis de rénover et sécuriser des désordres apparus sur ces dernières.

Entretien et gestion du patrimoine

Outre les rénovations importantes engagées dans les écoles, la Ville continue son programme sous la forme d'un agenda programmé qui permettra, à terme, de mettre en conformité PMR l'ensemble des bâtiments municipaux.

En partenariat avec la MEL

Création de bandes cyclables, apaisement de la vitesse et rénovation de la voirie :

- Rue Gabriel Péri
- Parking à l'angle Péri/Menin
- Rénovation de la passerelle piétonne de l'avenue de la République
- Création d'une piste cyclable partielle rue du Château Rouge
- Aménagement d'une piste cyclable au rond-point de la Pilaterie
- Création d'une piste cyclable liaison Marcq/Mons en Baroeul
- Tapis de chaussée : rues Jacquet, Église, Becquet
- Tapis de trottoirs : rue du Vieux Four, Montplaisir et Alliés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-215903782-20220531-2022_05_0054DEL-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2022

Affichage : 08/06/2022